

SOMMAIRE

INTRODUCTION	5
CHAPITRE 1 : PRÉSENTATION DES RÉPONDANTS	7
I. Profil des répondants	8
A. Variable « sexe »	8
B. Age lors de l'obtention de la Licence professionnelle	8
C. Nationalité	9
D. Région de résidence avant d'entrer en Licence professionnelle	9
E. Situation avant d'entrer en Licence professionnelle	9
II. Parcours d'études jusqu'à l'obtention de la Licence professionnelle	10
A. Diplôme d'accès à l'enseignement supérieur : Baccalauréat ou équivalence	10
B. Diplôme le plus élevé obtenu avant l'entrée en Licence professionnelle	11
C. La formation de Licence professionnelle	11
D. Durée des études universitaires, Licence professionnelle incluse	16
CHAPITRE 2 : DEVENIR DES DIPLÔMÉS	17
I. Situation 30 mois après l'obtention de la Licence professionnelle	18
II Taux de chômage à 30 mois	19
CHAPITRE 3 : LES POURSUITES D'ÉTUDES APRÈS LA LICENCE PROFESSIONNELLE	21
CHAPITRE 4 : SITUATION PROFESSIONNELLE DES DIPLÔMÉS EN EMPLOI	25
I. Nombre d'emplois occupés depuis l'obtention de la Licence professionnelle	26
II. Modalités d'insertion professionnelle	28
A. Temps de latence du premier emploi	28
B. Modalités d'accès à l'emploi	30
III. Caractéristiques de l'emploi	31
A. Nature du contrat de travail	31
B. Durée du temps de travail	33
C. Catégories socioprofessionnelles (CSP)	34
D. Salaire net mensuel	37
IV. Lieu d'exercice de l'emploi	40
A. Localisation de l'emploi	40
B. Taille du site où l'emploi est exercé	42
C. Type de structure	42
D. Domaine d'activité de l'employeur	43

V. Encadrement d'une équipe	44
VI. Perspectives professionnelles	45
VII. Importance des éléments de la Licence professionnelle dans l'insertion professionnelle	47
VIII. Regard sur l'emploi exercé.....	47
A. Adéquation entre l'emploi exercé et la spécialité de Licence professionnelle.....	47
B. Liens entre la Licence professionnelle et l'emploi actuel	48
C. Adéquation entre le salaire et le niveau de qualification	48
CHAPITRE 5 : LA RECHERCHE D'EMPLOI.....	53
I. Durée de la recherche d'emploi.....	54
II. Domaine de la recherche d'emploi.....	54
III. Localisation de la recherche d'emploi.....	55
IV. Organismes d'aide à l'emploi.....	55
CONCLUSION	57
ZOOM SUR LA VARIABLE « SEXE »	61
Annexe 1 : Schéma relatif aux poursuites d'études	65
Annexe 2 : Les types d'études poursuivies après la Licence professionnelle	67
GLOSSAIRE	69

INTRODUCTION

Dans l'organisation LMD, la Licence professionnelle constitue la voie professionnelle du cursus L. Les premières promotions de Licence professionnelle ont vu le jour à la rentrée 2000.

Cette étude, pilotée par la Direction Générale de l'Enseignement Supérieur du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, porte sur la promotion 2004-2005 de Licence professionnelle.

Les diplômés 2005 ont été interrogés en décembre 2007 sur leur situation 30 mois après l'obtention du diplôme de Licence professionnelle.

Rappelons que l'ORESB a également publié deux études concernant les diplômés 2003 et 2004 de Licence professionnelle⁽¹⁾.

Trois universités de Bretagne⁽²⁾ (Université de Bretagne Occidentale, Université de Rennes 1 et Université Rennes 2 Haute-Bretagne) ont participé à cette étude pilotée par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. Les correspondants des observatoires locaux ont procédé à l'envoi des questionnaires en décembre 2007. Ils ont effectué des relances (postales et téléphoniques) et procédé à la saisie informatique des questionnaires. Les données agrégées de cette étude (portant sur les trois universités citées précédemment) ont été ensuite analysées par l'Observatoire Régional des Enseignements Supérieurs en Bretagne (ORESB).

Au niveau national, 979 licences professionnelles étaient concernées en 2007 par cette enquête, soit 23 991 diplômés.

Cette étude pour la région Bretagne porte sur 38 spécialités de licences professionnelles. 879 diplômés ont été interrogés. 545 d'entre eux ont répondu à cette enquête, soit un taux de réponse de 62% (50 % sur le plan national).

D'un point de vue méthodologique, les résultats présentés portent uniquement sur la population répondante (62%).

Ce rapport comprend une étude globale et des fiches techniques par secteur professionnel⁽³⁾.

L'analyse permet de dégager 5 grands thèmes :

- la présentation des diplômés (leur profil et leurs parcours d'études) (I),
- leur situation 30 mois après l'obtention de leur diplôme (II),
- les poursuites d'études après l'obtention de la Licence professionnelle (III),
- la situation professionnelle des diplômés en emploi au moment de l'enquête (IV),
- la recherche d'emploi (V)

[1] Pour en savoir plus, vous pouvez consulter ces études sur le site <http://www.ueb.eu/Theme/observatoire/>.

[2] L'Université de Bretagne Sud a également réalisé une étude sur les diplômés 2005 de Licence professionnelle, mais en dehors du cadre de l'enquête nationale. Toutefois, le recul d'interrogation étant différent, nous n'avons pas pu agréger les données de l'UBS avec celles des 3 autres universités.

[3] La Direction Générale de l'Enseignement Supérieur a réalisé une classification en 12 secteurs professionnels. Les 38 Licences professionnelles bretonnes sont ainsi réparties en 11 secteurs professionnels.

Dans ce rapport, les principaux indicateurs sont analysés en fonction du secteur professionnel. Toutefois, les effectifs dans plusieurs secteurs professionnels étant faibles, ces résultats sont donnés uniquement à titre d'information et doivent donc être considérés avec précaution.

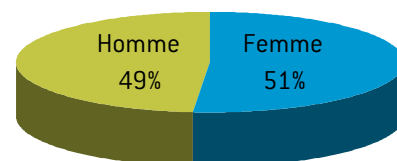
Chapitre I

PRÉSENTATION DES RÉPONDANTS

I // PROFIL DES RÉPONDANTS

A. VARIABLE SEXE

545 diplômés 2005 ont participé à l'enquête, **soit 280 femmes (51%) et 265 hommes (49%)**.



B. ÂGE LORS DE L'OBTENTION DE LA LICENCE PROFESSIONNELLE

70% des répondants **avaient moins de 24 ans lors de l'obtention de la Licence professionnelle**.

24% étaient âgés de 24 à 39 ans.

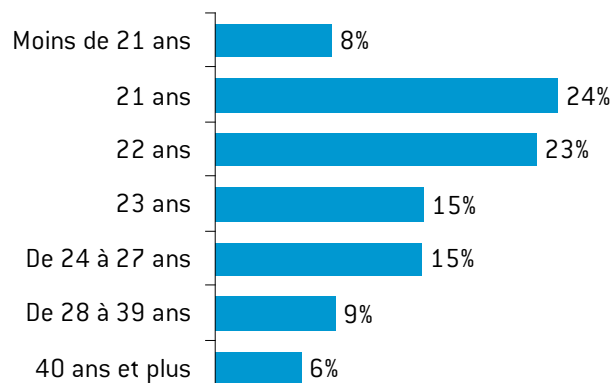
6% avaient au moins 40 ans.

Le plus jeune était âgé de 19 ans. Le plus âgé avait 54 ans.

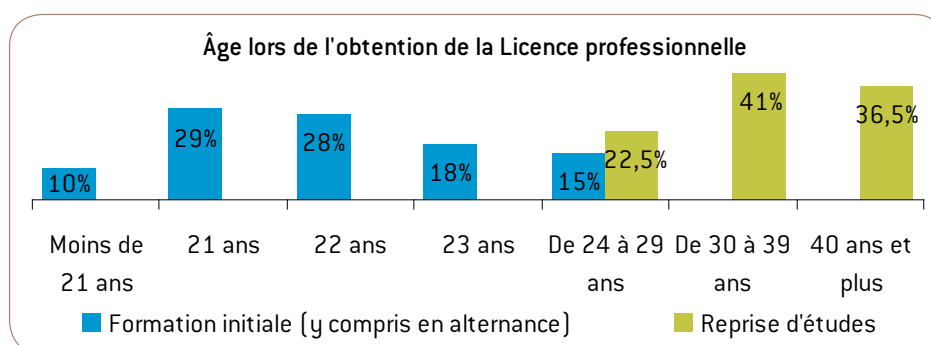
L'âge médian est de 22 ans.

L'âge moyen est de 24,5 ans.

Âge lors de l'obtention de la Licence professionnelle



→ On observe d'importantes disparités selon le régime d'inscription en Licence professionnelle.



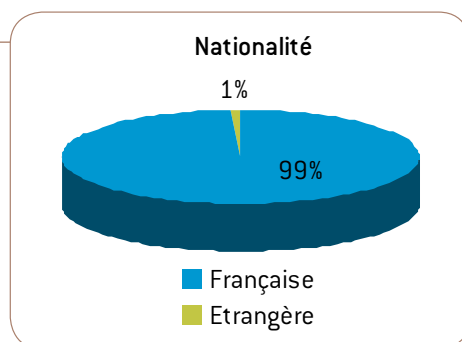
83% des diplômés inscrits en formation initiale (« classique » ou en alternance) avaient moins de 24 ans lors de l'obtention de la Licence professionnelle. Leur âge médian est de 22 ans.

77,5% des diplômés en reprise d'études étaient âgés de plus de 29 ans lors de l'obtention de la Licence professionnelle. Leur âge médian s'élève à 34 ans.

C. NATIONALITÉ

Une très large majorité de diplômés de Licence professionnelle est de nationalité française.

Seules 5 personnes sont de nationalité étrangère (tous les continents sont représentés : Asie, Europe, Afrique, Océanie, Amérique du sud).

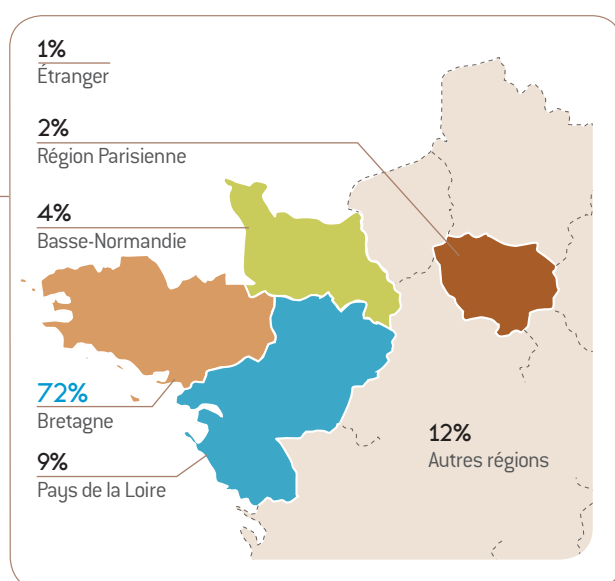


D. RÉGION DE RÉSIDENCE AVANT D'ENTRER EN LICENCE PROFESSIONNELLE

72% des diplômés résidaient en Bretagne⁽⁴⁾ avant d'intégrer la Licence professionnelle.

13% des diplômés résidaient dans une région limitrophe (9% dans les Pays de la Loire et 4% en Basse-Normandie).

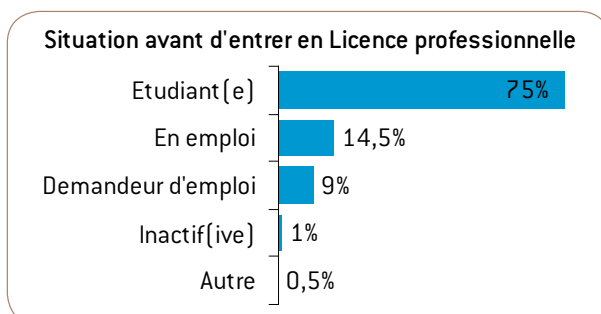
12% vivaient dans une autre région de France.



E. SITUATION AVANT D'ENTRER EN LICENCE PROFESSIONNELLE

Avant d'entrer en Licence professionnelle, 75% étaient étudiants.

23,5% étaient présents sur le marché de l'emploi : 14,5% exerçaient un emploi et 9% en recherchaient un.



[4] Dont 26% dans le Finistère, 23% en Ille-et-Vilaine, 14,5% dans les Côtes d'Armor et 8,5% dans le Morbihan.

II // PARCOURS D'ÉTUDES JUSQU'À L'OBTENTION DE LA LICENCE PROFESSIONNELLE

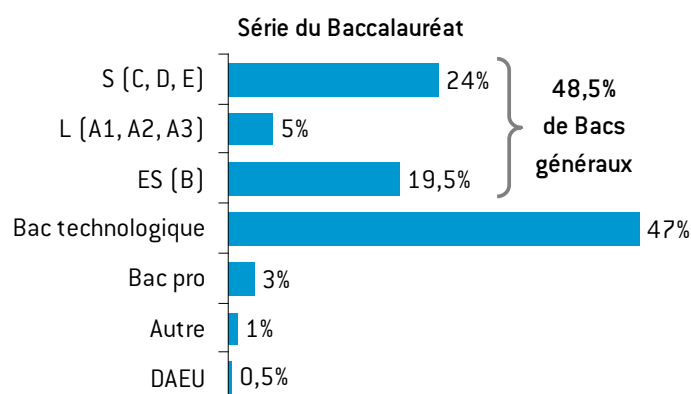
A. DIPLÔME D'ACCÈS À L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR : BACCALAURÉAT OU ÉQUIVALENCE⁽⁵⁾

1. Série du Bac

48,5% sont titulaires d'un **Bac général**.

La filière Scientifique est la plus représentée avec 24% des diplômés. Elle est suivie par la filière Economique et Sociale (19,5%).

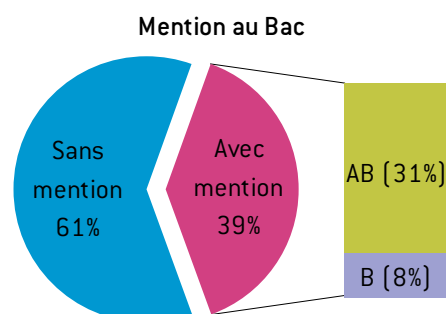
47% sont titulaires d'un **Bac Technologique**. Il s'agit principalement de diplômés possédant un Bac STI (18%) ou un Bac STT (18%).



2. Mention au Bac

39% des répondants ont obtenu leur **Bac avec mention** (principalement la mention « assez bien »).

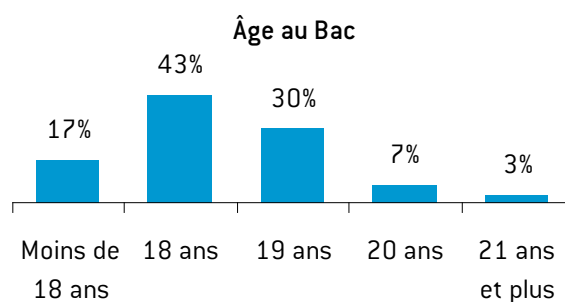
15% ont obtenu leur Bac en passant les épreuves orales de rattrapage.



3. Age au Bac

60% ont obtenu leur Bac sans aucun retard (18 ans ou moins) dont 17% avec au moins un an d'avance.

30% ont eu besoin d'une année supplémentaire et ont validé leurs études secondaires à 19 ans



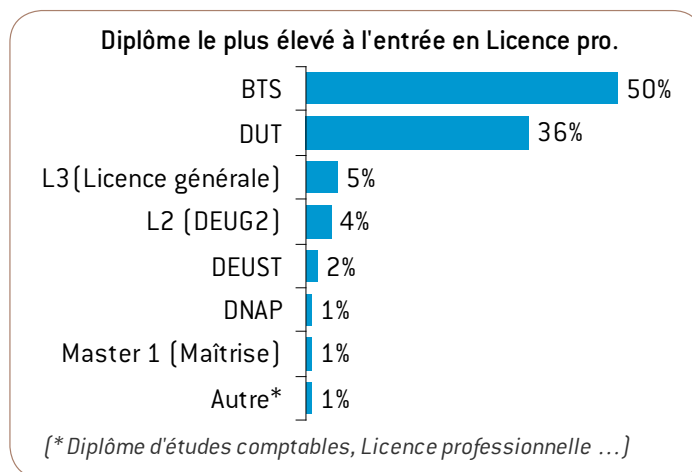
⁽⁵⁾ Afin de ne pas biaiser les résultats, nous avons exclu de cette partie les diplômés issus de la formation continue ou inscrits dans le cadre d'une VAE (17% de la population globale) dont le parcours est relativement atypique. Cette partie concerne donc uniquement les diplômés inscrits en Licence professionnelle au titre de la formation initiale (« classique » ou en alternance).

B. DIPLÔME LE PLUS ÉLEVÉ OBTENU AVANT L'ENTRÉE EN LICENCE PROFESSIONNELLE^[6]

Avant d'entrer en Licence professionnelle, **86%** des diplômés avaient obtenu **un diplôme professionnalisant** de type BTS (50%) ou DUT (36%).

Seuls 4% des diplômés ont accédé à la Licence professionnelle après une 2^{ème} année de Licence.

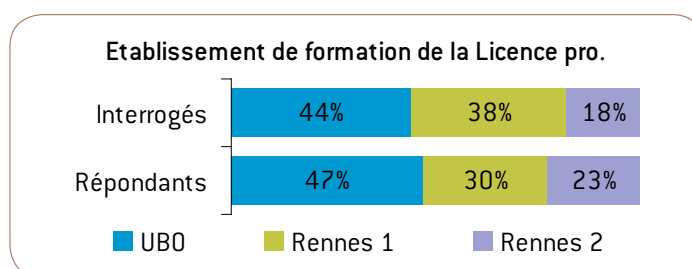
5% étaient déjà titulaires d'une Licence générale.



C. LA FORMATION DE LICENCE PROFESSIONNELLE^[7]

1. Etablissement de formation de la Licence professionnelle^[8]

47% des répondants ont suivi leur Licence professionnelle à l'UBO, 30% à l'Université de Rennes 1 et 23% à l'Université Rennes 2.



Si l'on compare ces résultats avec ceux de la population interrogée, on constate que les diplômés de Rennes 1 sont moins nombreux à avoir répondu au questionnaire. Ils sont donc sous-représentés dans l'échantillon de cette étude. Parallèlement, les diplômés de Rennes 2 et de l'UBO ont répondu plus massivement à l'enquête et sont donc surreprésentés.

[6] Cette partie concerne uniquement les diplômés inscrits en Licence professionnelle au titre de la formation initiale (« classique » ou en alternance).

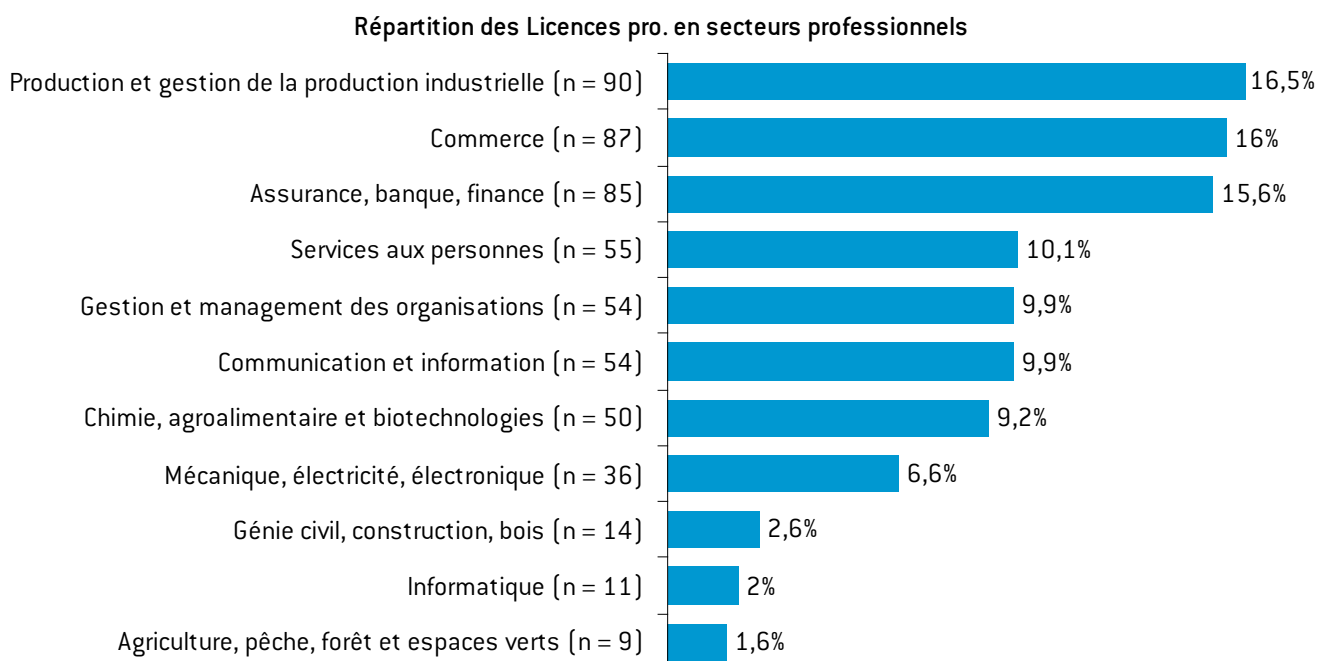
[7] Cette partie concerne l'ensemble des répondants, qu'ils soient issus de la formation initiale ou de la formation continue.

[8] Les diplômés de l'UBS ne figurent pas dans cette étude régionale car l'UBS n'a pas participé à l'enquête Licence professionnelle 2005, pilotée par le Ministère. Toutefois, l'UBS dispose de données sur les diplômés 2005 mais le recul d'interrogation étant différent, la prise en compte de ces données était impossible d'un point de vue méthodologique.

2. Classement des Licences professionnelles en secteurs professionnels

Le Ministère a classé les Licences professionnelles en 12 secteurs professionnels^[9]. Dans cette promotion, tous les secteurs sont représentés, à l'exception du secteur « Services aux collectivités ».

Le graphique ci-dessous nous montre clairement 3 groupes de secteurs où les effectifs sont très proches.



Les 3 premiers secteurs rassemblent près de la moitié des effectifs (48,1%) :

- « Production et gestion de la production industrielle » (90 individus, soit 16,5%),
- « Commerce » (87 individus, soit 16%),
- « Assurance, banque, finance » (85 individus, soit 15,6%).

Les 5 secteurs suivants comptabilisent 45,7% des diplômés :

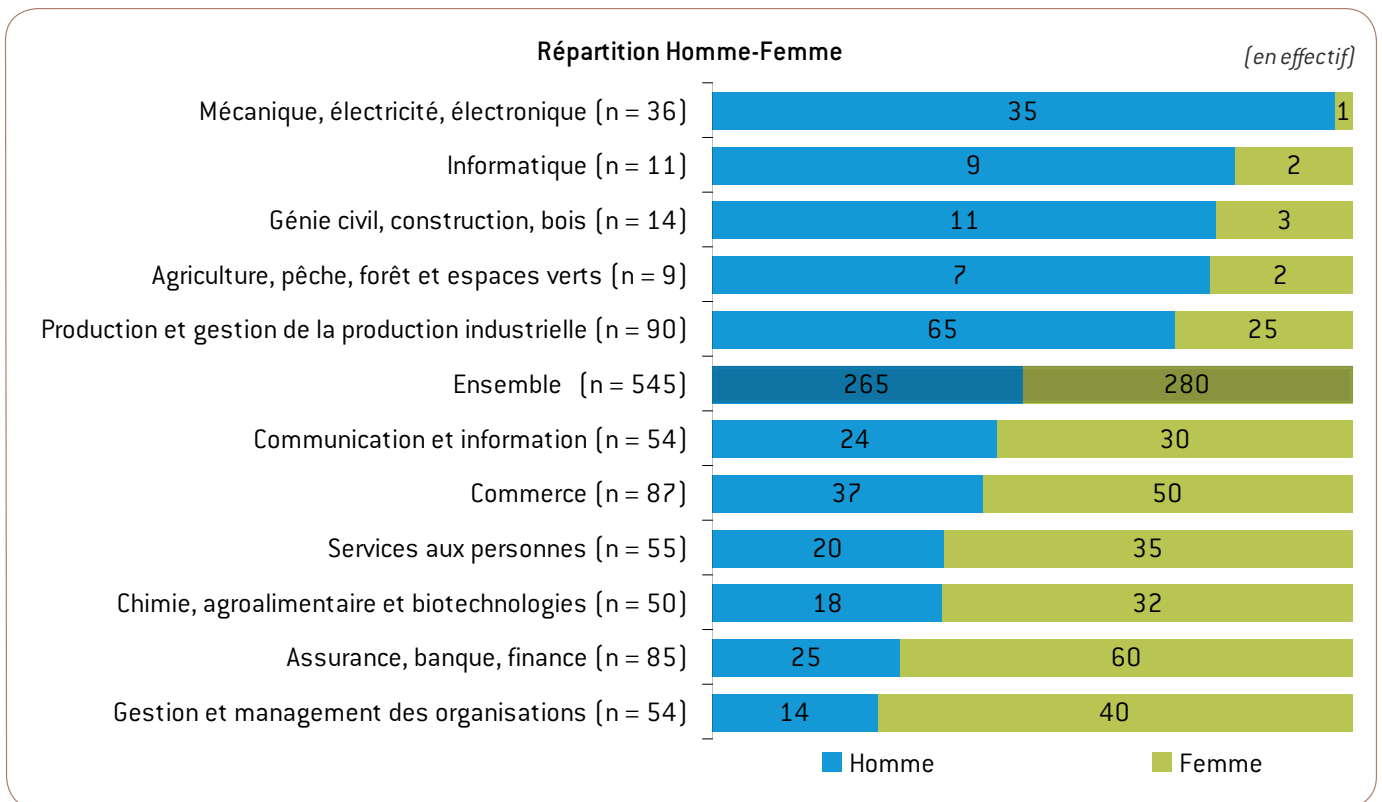
- « Services aux personnes » (55 individus, soit 10,1%),
- « Gestion et management des organisations » (54 individus, soit 9,9%),
- « Communication et information » (54 individus, soit 9,9%),
- « Chimie, agroalimentaire et biotechnologies » (50 individus, soit 9,2%),
- « Mécanique, électricité, électronique » (36 individus, soit 6,6%).

Les 3 derniers secteurs regroupent 6,3% des effectifs :

- « Génie civil, construction, bois » (14 individus, soit 2,6%),
- « Informatique » (11 individus, soit 2%),
- « Agriculture, pêche, forêt et espaces verts » (9 individus, soit 1,7%).

[9] Nous avons réalisé une fiche technique pour chaque secteur professionnel. Y sont présentés les intitulés de Licence professionnelle ainsi que les principales données de l'étude pour chaque secteur.

→ La répartition Homme-Femme au sein des secteurs est fortement différenciée.



Ainsi, les 5 secteurs professionnels suivants sont fortement à dominante masculine :

- « Mécanique, Electricité, Electronique » [97% d'hommes],
- « Informatique » [82%],
- « Génie civil, construction, bois » [79%],
- « Agriculture, pêche, forêt et espaces verts » [78%],
- « Production et gestion de la production industrielle » [72%].

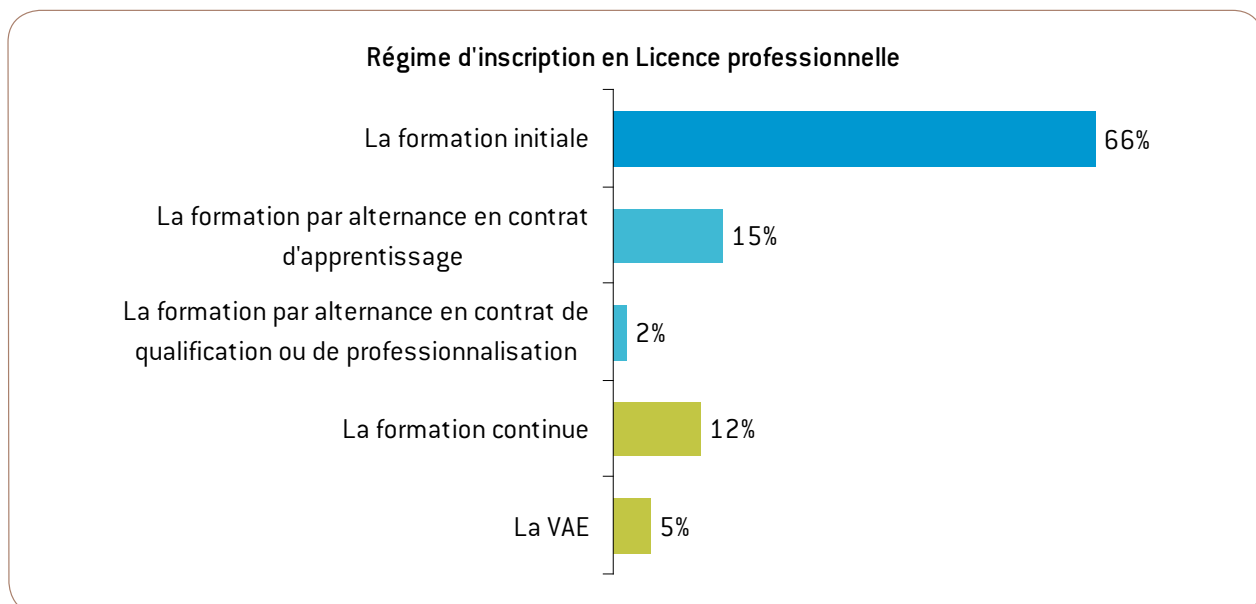
En revanche, au moins 7 femmes sur 10 composent les 2 secteurs suivants :

- « Gestion et management des organisations » [74%],
- « Assurance, Banque, Finance » [71%].

3. Régime d'inscription en Licence professionnelle

66% ont suivi leur Licence professionnelle au titre de la **formation initiale « classique »**. La formation par alternance concerne 17% des diplômés (15% étaient en contrat d'apprentissage).

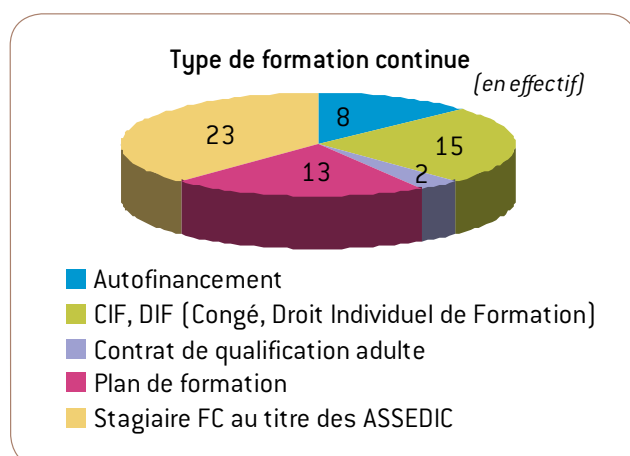
12% étaient inscrits en formation continue et 5% ont obtenu leur diplôme par le biais de la VAE.



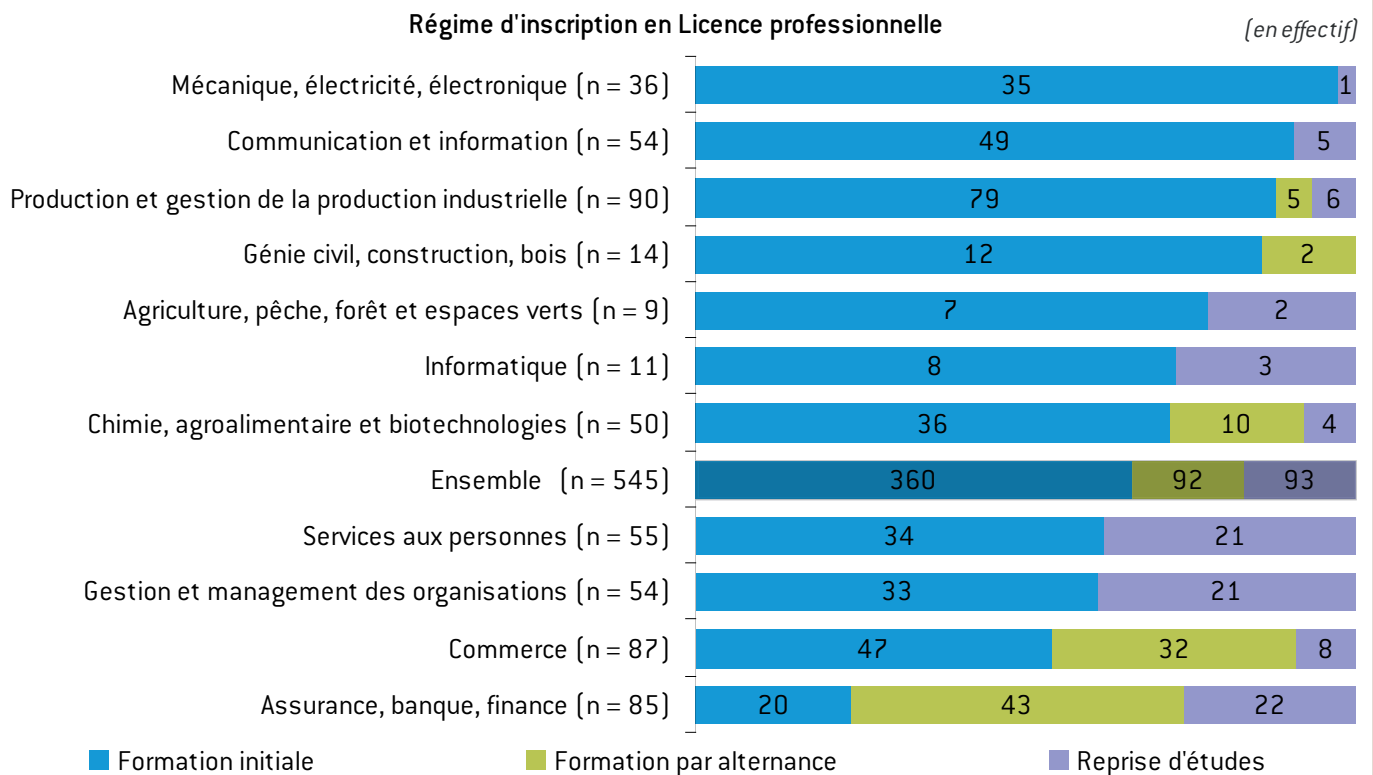
Nous pouvons regrouper les diplômés en 2 catégories :

- 83% ont suivi la Licence professionnelle au titre de la formation initiale : par la voie « classique » ou par alternance
- 17% ont repris des études après s'être insérés sur le marché de l'emploi : formation continue ou VAE.

Sur les 61 diplômés inscrits en formation continue, 23 individus (38%) ont financé leur formation de Licence professionnelle par le biais des ASSEDIC (nouvellement Pôle emploi). 15 formations (25%) ont été prises en charge dans le cadre d'un Droit ou d'un Congé Individuel de Formation. Le 3^{ème} type de prise en charge est le plan de formation (13 individus, soit 21%).



→ Le régime d'inscription en Licence professionnelle varie nettement en fonction des secteurs professionnels.



L'inscription en formation initiale « classique » est majoritaire, à l'exception du secteur « Assurance, Banque, Finance » (24%).

La formation par alternance est présente uniquement dans les domaines suivants :

- « Assurance, Banque, Finance » (51%),
- « Commerce » (37%),
- « Chimie, Agroalimentaire et Biotechnologies » (20%),
- « Génie civil, Construction, Bois » (14%),
- « Production et gestion de la production industrielle » (6%).

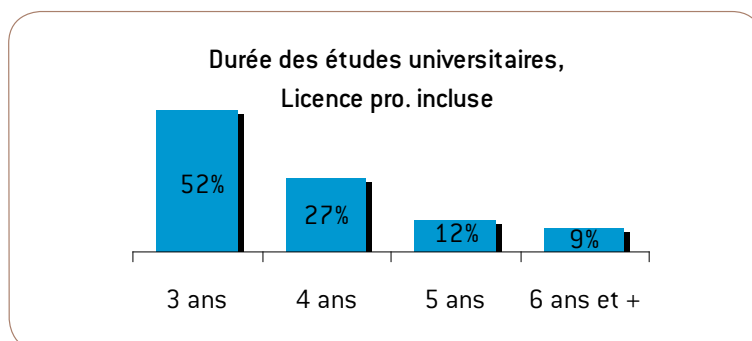
5 domaines se distinguent par leur taux élevé de diplômés en reprise d'études :

- « Gestion et management des organisations » (39%),
- « Services aux personnes » (38%),
- « Informatique » (27%),
- « Assurance, Banque, Finance » (26%),
- « Agriculture, pêche, forêt et espaces verts » (22%).

Notons également que dans le secteur « Assurance, Banque, Finance », 18% des diplômés se sont inscrits en Licence professionnelle dans le cadre de la validation des acquis de l'expérience (VAE).

D. DURÉE DES ÉTUDES UNIVERSITAIRES, LICENCE PROFESSIONNELLE INCLUSE^[10]

52% ont obtenu leur Licence professionnelle sans aucun retard, soit 3 ans après le Baccalauréat. 27% ont eu besoin d'une année d'études supplémentaire.



[10] Cette partie concerne uniquement les diplômés inscrits en formation initiale (« classique » ou en alternance).

Chapitre II

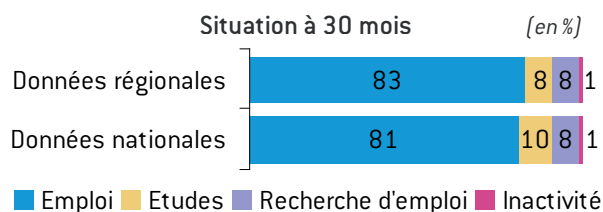
DEVENIR DES DIPLÔMÉS

I // SITUATION 30 MOIS APRÈS L'OBTENTION DE LA LICENCE PROFESSIONNELLE

30 mois après l'obtention de leur diplôme, **83%** des diplômés (450 individus) exercent une **activité professionnelle**⁽¹¹⁾ (81% sur le plan national).

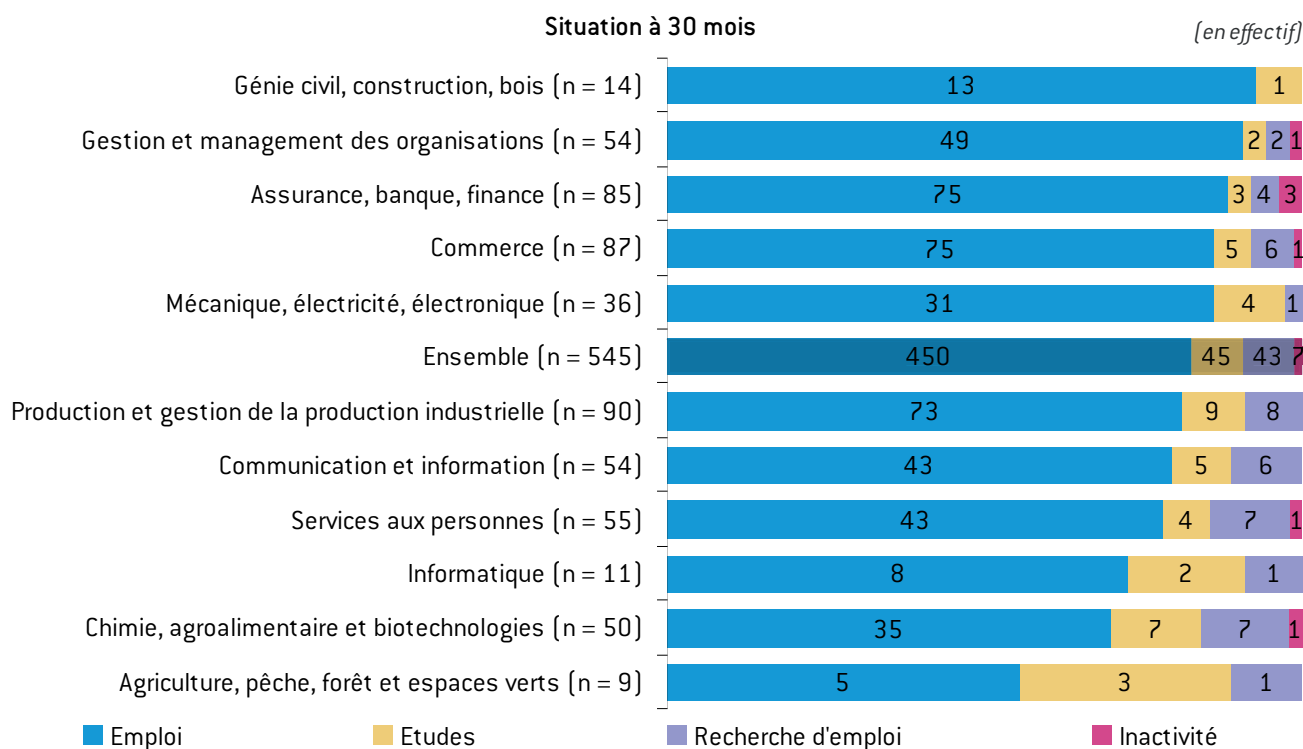
8% (43 individus) sont à la recherche d'un emploi.

8% (45 individus) poursuivent des études⁽¹²⁾ (10% sur l'ensemble du territoire français).



→ Chez les individus n'ayant pas poursuivi d'études après la Licence professionnelle, la part des diplômés en emploi atteint 92% (92,6% sur le plan national).

→ On observe quelques disparités entre les secteurs professionnels, essentiellement concernant les poursuites d'études.



Ainsi, un tiers des diplômés du secteur « Agriculture, pêche, forêt et espaces verts » sont en poursuite d'études au moment de l'enquête, mais cela représente seulement 3 individus. Ces résultats sont donc à prendre avec précaution.

(11) Parmi eux, 4 diplômés poursuivent également des études mais l'emploi exercé correspond à leur activité principale.

(12) 8 d'entre eux exercent un emploi en complément de leurs études mais leurs études constituent leur activité principale. Tous ont suivi leur Licence professionnelle par alternance.

→ Le taux de diplômés en emploi est nettement plus élevé chez les individus ayant choisi l'alternance.

En effet, ils sont 87% à exercer un emploi contre 81% chez les diplômés issus de la formation initiale « classique ». D'autre part, les poursuites d'études sont plus répandues chez les diplômés de formation initiale (11%). Elles concernent seulement 1% des diplômés en reprise d'études.

	Formation initiale «classique»	Formation initiale par alternance	Reprise d'études
Emploi	81%	87%	85%
Recherche d'emploi	7%	7%	12%
Etudes	11%	4%	1%
Inactivité	1%	2%	2%
Total	100%	100%	100%

II // TAUX DE CHÔMAGE À 30 MOIS

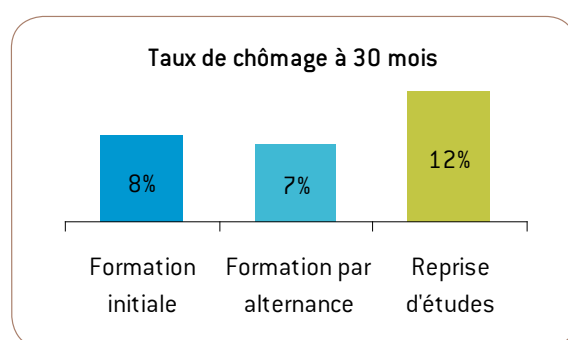
30 mois après l'obtention de la Licence professionnelle, le **taux de chômage**^[13] atteint **9%** de la population active. Ce taux est identique sur le plan national.

→ Il est de 7% pour les diplômés n'ayant poursuivi aucune étude après la Licence professionnelle (6,4% au niveau national).

→ On observe des disparités importantes en fonction du régime d'inscription.

Le taux de chômage atteint 8% chez les diplômés issus de la formation initiale classique. Il est de 7% pour les individus ayant suivi leur formation par alternance.

Il est plus élevé pour les diplômés inscrits en formation post-initiale (12%).



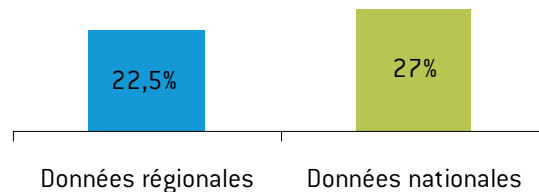
[13] Taux de chômage = nombre de personnes à la recherche d'un emploi / (nombre de personnes en emploi + nombre de personnes à la recherche d'un emploi) * 100.

Chapitre III

LES POURSUITES D'ÉTUDES APRÈS LA LICENCE PROFESSIONNELLE

22,5% des répondants (123 individus) **ont poursuivi ou repris des études après la Licence professionnelle.**
[contre 27% sur le plan national].

Taux de poursuite d'études après la Licence pro.



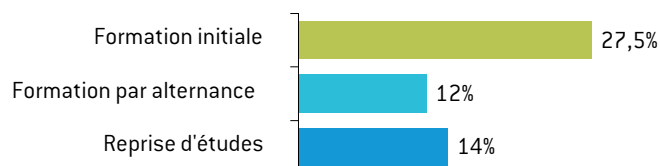
→ Le taux de poursuite d'études est nettement plus faible que celui enregistré sur le plan national (27%).

→ Le taux de poursuite d'études varie selon la variable « régime d'inscription en Licence professionnelle ».

Le taux de poursuite d'études le plus élevé est observé chez les diplômés issus de la formation initiale « classique » (27,5%, soit 121 individus).

Il chute à 12% chez les diplômés ayant opté pour une formation en alternance. Il est d'ailleurs moins élevé que celui des diplômés en reprise d'études (14%).

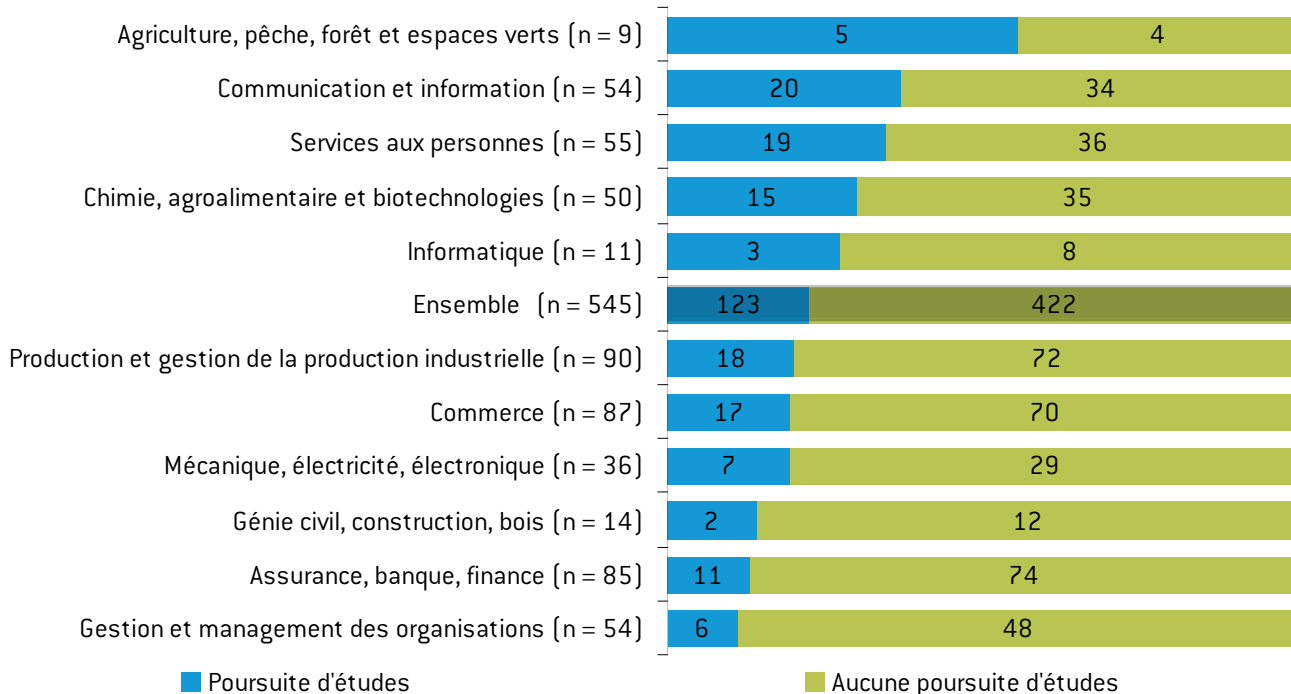
Taux de poursuite d'études après la Licence pro.



→ Le taux de poursuite d'études varie nettement selon le secteur professionnel.

Poursuite d'études après la Licence professionnelle

(en effectif)



Il atteint au moins 30% dans les secteurs suivants :

- « Agriculture, pêche, forêt et espaces verts » (56% mais seuls 5 sont individus concernés),
- « Communication et information » (37%),
- « Services aux personnes » (34,5%),
- « Chimie, agroalimentaire et biotechnologies » (30%).

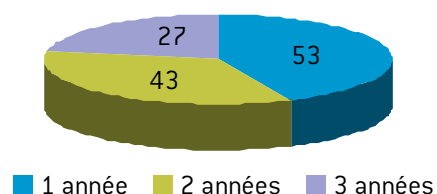
Le taux de poursuite d'études est nettement plus faible dans les secteurs :

- « Génie civil, construction, bois » (14%),
- « Assurance, banque, finance » (13%),
- « Gestion et management des organisations » (11%).

Sur les 123 individus ayant poursuivi des études après la Licence professionnelle :

- 53 individus (43%) ont suivi une seule année d'études (l'année N + 1, N + 2 ou N + 3)
- 43 (35%) ont poursuivi 2 années d'études (N + 1 et N + 2 ou N + 1 et N + 3 ou N + 2 et N + 3)
- 27 (22%) ont suivi 3 ans d'études (de N + 1 à N + 3).

Nombre d'années d'études poursuivies après la Licence pro. *(en effectif)*

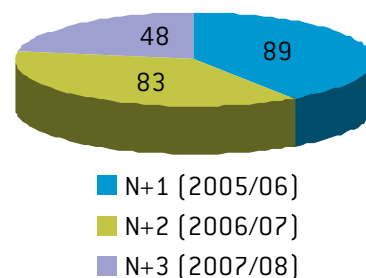


L'année suivant l'obtention de la Licence professionnelle (en 2005-2006), 89 personnes ont intégré une nouvelle formation.

83 individus ont poursuivi des études en 2006-2007 (N + 2).

En 2007-2008 (N + 3), le nombre de diplômés en poursuite d'études est nettement plus faible (48 individus).

Répartition des individus par année d'études *(en effectif)*



Vous trouverez en annexe 1 un schéma présentant les différents types de poursuite d'études et en annexe 2 les intitulés d'études pour chaque année universitaire.

72 étudiants (81%) ont validé leur année d'études 2005-2006.

Concernant l'année N + 2, 67 individus sur 83 ont obtenu leur année de formation. Toutefois, 6 individus étaient toujours en attente de leurs résultats au moment de l'enquête.

	Bilan des années d'études	
	Année 2005-2006 (N + 1)	Année 2006-2007 (N + 2)
Réussite	72	67
Echec	15	6
En attente des résultats		6
Non-réponse	2	4
Total (en effectif)	89	83

Chapitre IV

SITUATION PROFESSIONNELLE DES DIPLÔMÉS EN EMPLOI

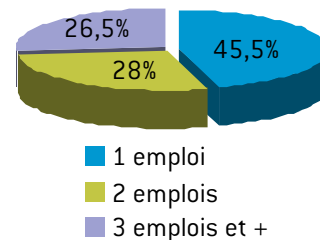
Les informations traitées dans cette partie portent sur les diplômés exerçant un emploi 30 mois après l'obtention de la Licence professionnelle (445 individus, soit 83% de notre effectif global).

Afin de décrire plus fidèlement la situation professionnelle, les résultats sont présentés distinctement pour les diplômés issus de la formation initiale (360 sujets), ceux inscrits en alternance (92 diplômés) et pour les diplômés ayant suivi leur Licence professionnelle dans le cadre de la reprise d'études (93 individus). Etant donné le faible effectif pour les individus en reprise d'études et ceux ayant choisi l'alternance, les résultats les concernant sont présentés uniquement à titre d'information.

I // NOMBRE D'EMPLOIS OCCUPÉS DEPUIS L'OBTENTION DE LA LICENCE PROFESSIONNELLE

45,5% des diplômés ont occupé **un seul emploi depuis l'obtention de la Licence professionnelle**.

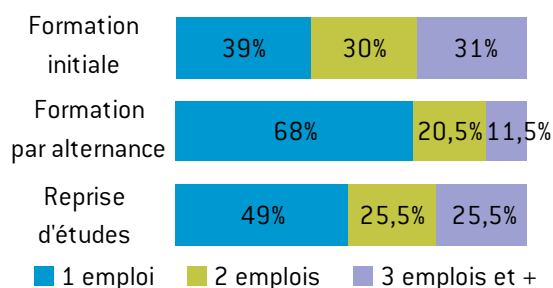
Nombre d'emplois exercés



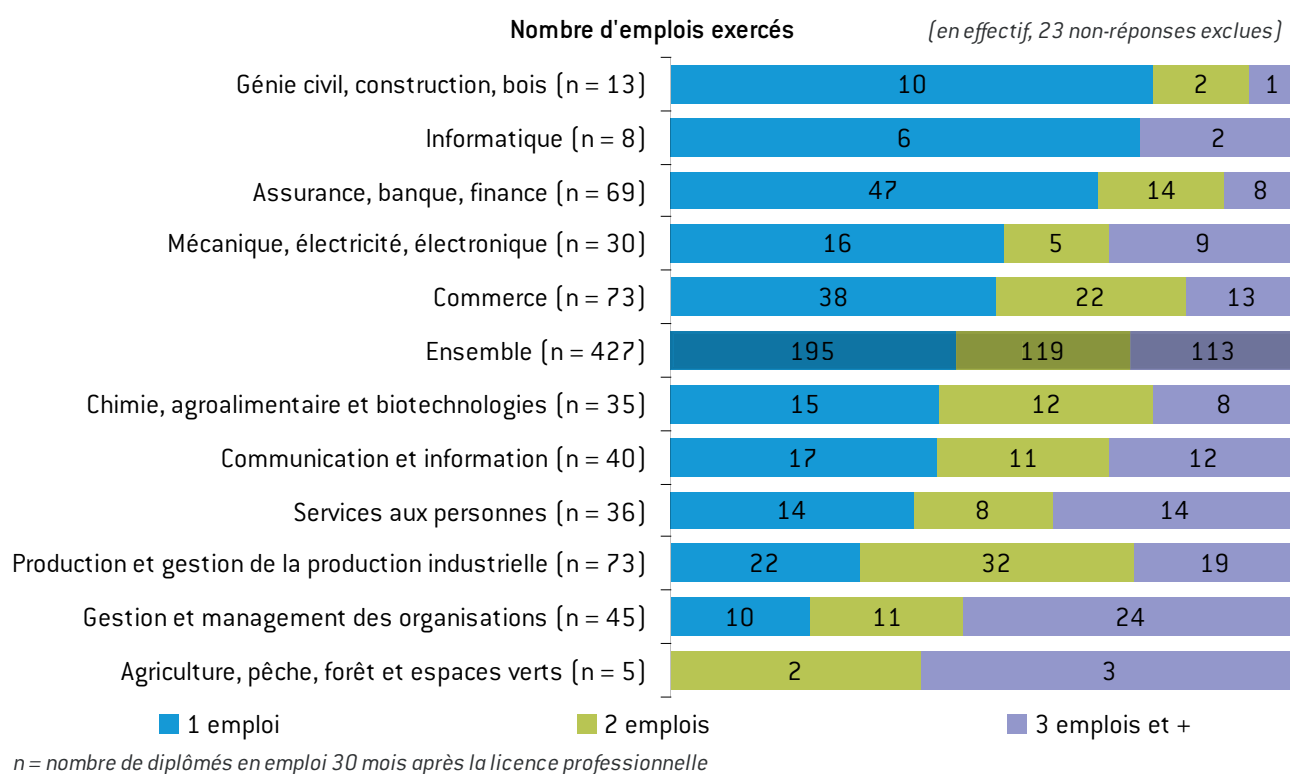
→ Les diplômés issus de l'alternance sont moins nombreux à avoir changé d'emploi.

30 mois après l'obtention de la Licence professionnelle, 68% des diplômés ayant fait le choix de l'alternance occupent toujours leur 1^{er} emploi. Ce taux s'élève à 39% pour les diplômés issus de la formation initiale « classique » et 49% pour ceux ayant repris leurs études.

Nombre d'emplois exercés



→ On observe également de nettes disparités en fonction du secteur professionnel de la Licence professionnelle.



Ainsi, dans les 3 secteurs suivants, plus des deux-tiers des diplômés exercent toujours leur premier emploi 30 mois après l'obtention de la Licence professionnelle :

- « Génie civil, Construction, Bois » (77% mais seulement 10 individus concernés),
- « Informatique » (75%),
- « Assurance, Banque, Finance » (68%).

Les jeunes diplômés les plus mobiles ont suivi une Licence professionnelle dans les domaines suivants :

- « Agriculture, pêche, forêt et espaces verts » (tous les diplômés de ce secteur exercent au moins leur 2^{ème} emploi mais seuls 5 individus sont concernés),
- « Gestion et management des organisations » (78%),
- « Production et gestion de la production industrielle » (70%).

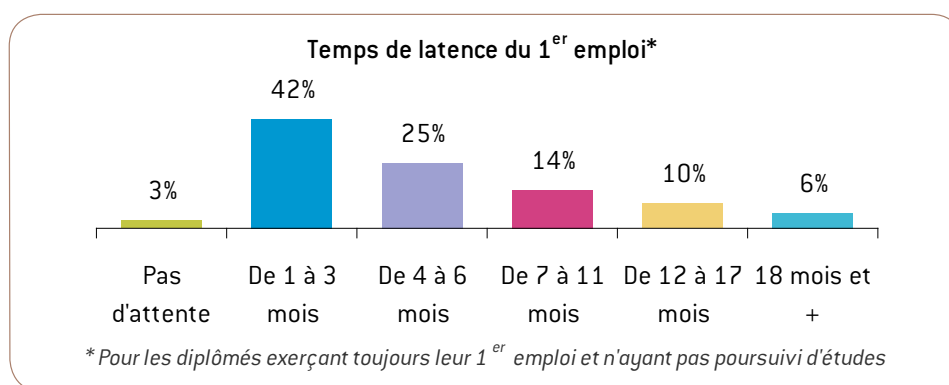
II // MODALITÉS D'INSERTION PROFESSIONNELLE

A. TEMPS DE LATENCE DU PREMIER EMPLOI^[14]

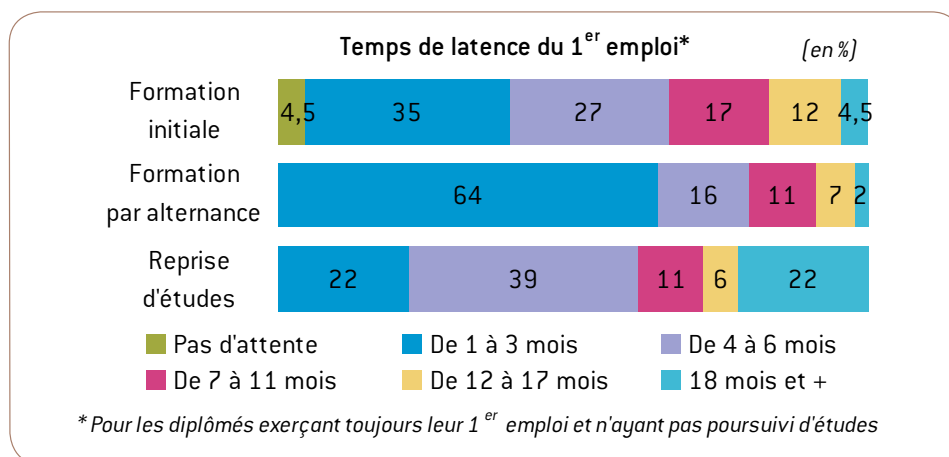
La durée d'accès au 1^{er} emploi est calculée uniquement pour les diplômés exerçant toujours leur 1^{er} emploi au moment de l'enquête et n'ayant pas poursuivi d'études après l'obtention de la Licence professionnelle.

Nous avons exclu de ce calcul sur le temps de latence du 1^{er} emploi les individus en emploi avant la formation de Licence professionnelle et ayant conservé cet emploi après l'obtention du diplôme.

45% des diplômés ont trouvé leur **1^{er} emploi dans les 3 mois** qui ont suivi l'obtention de la Licence professionnelle. La durée médiane de recherche du 1^{er} emploi est de 4 mois.



→ La durée d'accès au 1^{er} emploi est nettement plus réduite pour les diplômés issus de la formation en alternance.



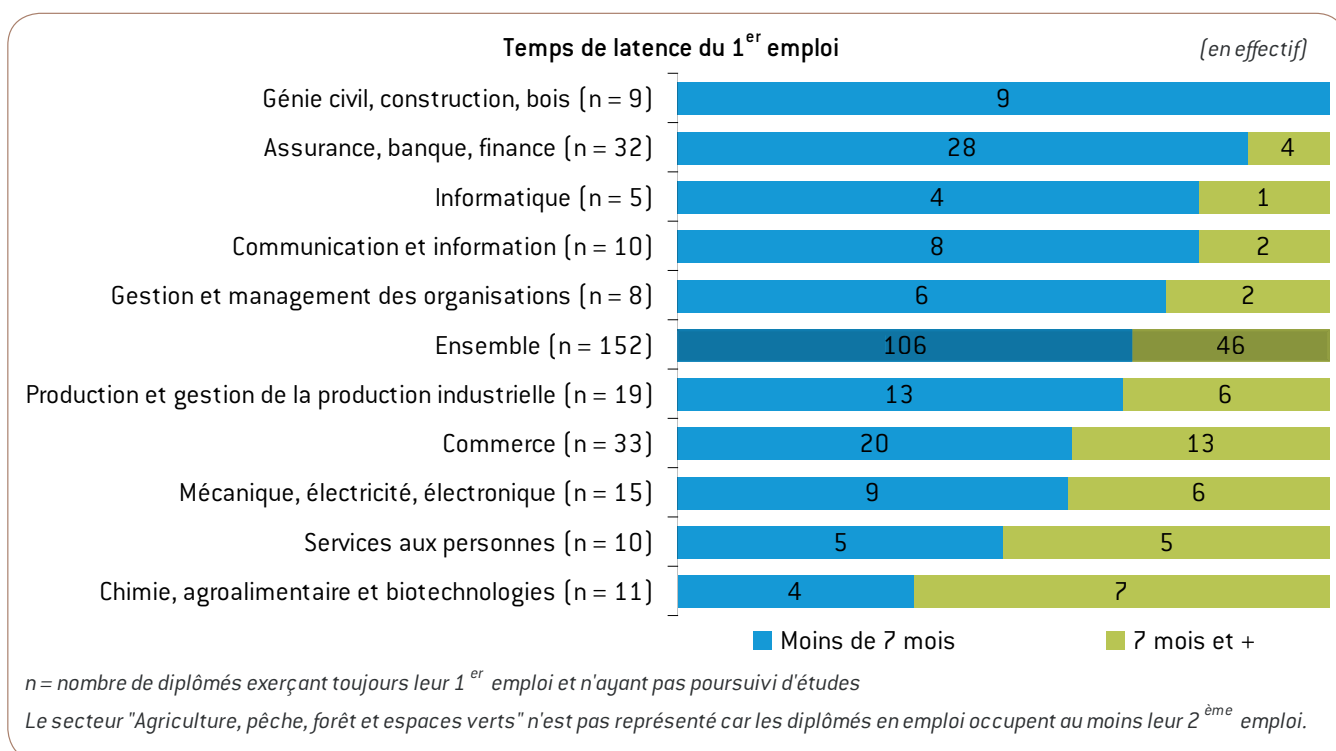
En effet, 64% d'entre eux ont trouvé leur 1^{er} emploi en moins de 4 mois.

39,5% des diplômés issus de la formation initiale ont trouvé leur 1^{er} emploi dans les 3 mois qui ont suivi l'obtention de la Licence professionnelle contre 22% des diplômés inscrits en formation post-initiale.

[14] Le temps de latence équivaut à la différence entre la date d'obtention de la Licence professionnelle et la date de recrutement.

→ On observe de fortes disparités entre les secteurs professionnels. Toutefois, les résultats portant sur de faibles effectifs, ces derniers sont présentés uniquement à titre d'information.

A titre d'exemple, dans le domaine « Assurance, Banque, Finance », 28 individus sur les 32 répondants (87,5%) ont trouvé leur 1^{er} emploi dans les 6 mois qui ont suivi l'obtention de la Licence professionnelle. A l'inverse, dans le secteur « Chimie, agroalimentaire et biotechnologies », seuls 4 diplômés sur 11 (36%) ont accédé à leur 1^{er} emploi en moins de 7 mois.



B. MODALITÉS D'ACCÈS À L'EMPLOI

L'envoi de candidatures spontanées (19,5%) et les contacts établis pendant la Licence professionnelle (stages, contrats salariés...) (15,5%) sont les moyens d'accès à l'emploi à 30 mois les plus fréquemment cités. Arrivent ensuite le recours à Internet (12,8%) et la réponse à une petite annonce (9,7%).

Notons que 28,3% des diplômés ont trouvé leur emploi par le biais des relations établies pendant les études (pendant, avant ou après la Licence professionnelle).

Modalités d'accès à l'emploi exercé à 30 mois	
Suite à une candidature spontanée	19,5%
Grâce aux contacts pendant la Licence pro. (stages, contrats salariés...)	15,5%
Par internet	12,8%
Grâce aux petites annonces	9,7%
Grâce aux contacts pendant vos études antérieures à la Licence pro. (stages, contrats salariés...)	8,8%
Grâce à des relations personnelles	8,8%
Par l'ANPE (Pôle emploi)	6,3%
Autre*	6,2%
Suite à une mission d'intérim	5%
Grâce aux contacts de la poursuite d'études (stages, contrats salariés...)	4%
Suite à un concours de la fonction publique	3,4%
Total	100%
* principalement contact par l'entreprise, cabinet de recrutement, mutation...	

→ Les modalités d'accès à l'emploi exercé à 30 mois varient selon le régime d'inscription.

	Formation initiale «classique»	Formation initiale par alternance	Formation continue / VAE
Suite à une candidature spontanée	16,4%	23,1%	28,8%
Par Internet	16%	7,7%	5%
Grâce aux contacts pendant la Licence pro (stages, contrats salariés...)	12,9%	25,6%	16,3%
Grâce à des relations personnelles	9,7%	7,7%	6,3%
Grâce aux petites annonces	8,5%	6,4%	17,5%
Grâce aux contacts pendant vos études antérieures à la Licence pro (stages, contrats salariés...)	8,5%	11,5%	7,5%
Par l'ANPE (Pôle emploi)	7,5%	6,4%	1,2%
Suite à une mission d'intérim	6,6%	2,6%	1,2%
Autre	5,7%	7,7%	6,2%
Grâce aux contacts de la poursuite d'études (stages, contrats salariés...)	5,4%	1,3%	1,2%
Suite à un concours de la fonction publique	2,8%		8,8%
Total	100%	100%	100%

- Pour les diplômés inscrits en formation initiale « classique » : l'envoi de candidatures spontanées (16,4%), l'utilisation d'Internet (16%) et les contacts établis pendant la Licence professionnelle (stages, contrats salariés...) arrivent en tête des moyens utilisés pour accéder à l'emploi actuel.

- Parmi les diplômés issus de la formation en alternance, 25,6% ont trouvé leur emploi actuel grâce aux contacts établis pendant la Licence professionnelle et 23,1% à la suite d'une candidature spontanée.

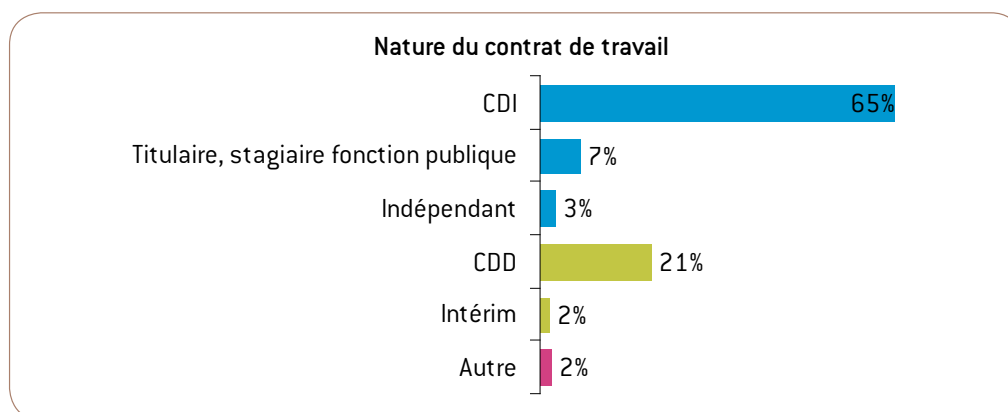
- Pour les diplômés en reprise d'études, les principaux moyens d'accès à l'emploi exercé au moment de l'enquête sont l'envoi de candidatures spontanées (28,8%), la réponse à une petite annonce (17,5%) et les contacts établis pendant la Licence professionnelle (16,3%).

III // CARACTÉRISTIQUES DE L'EMPLOI

A. NATURE DU CONTRAT DE TRAVAIL

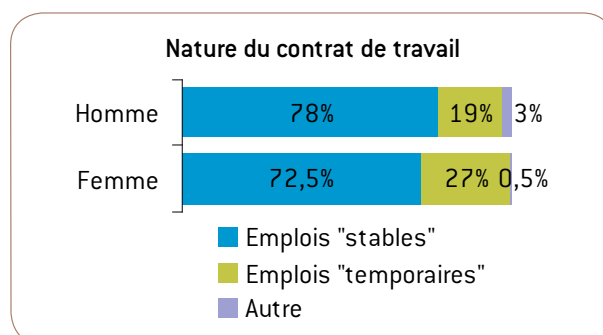
75% des diplômés occupent un emploi « stable »^[15] : 65% sont en CDI, 7% sont titulaires de la fonction publique. 12 individus sont indépendants (3%).

23% ont signé un contrat « temporaire »^[16] : CDD (21%), Intérim (2%).



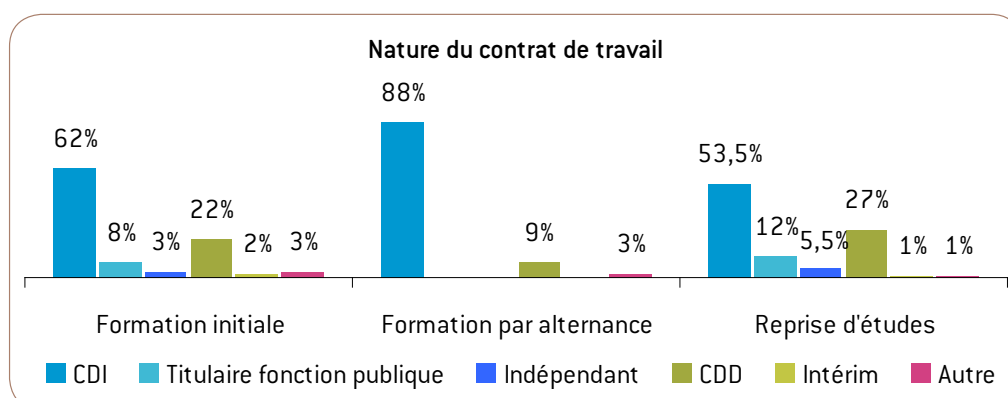
→ Le taux d'emploi « stable » s'élève à 80% pour les diplômés n'ayant pas poursuivi d'études après l'obtention de la Licence professionnelle. Ces résultats sont légèrement supérieurs à la moyenne nationale (78%).

→ La part des emplois « stables » est plus élevée chez les hommes : 78% contre 72,5% chez les femmes.



→ La nature du contrat de travail diffère nettement en fonction du régime d'inscription.

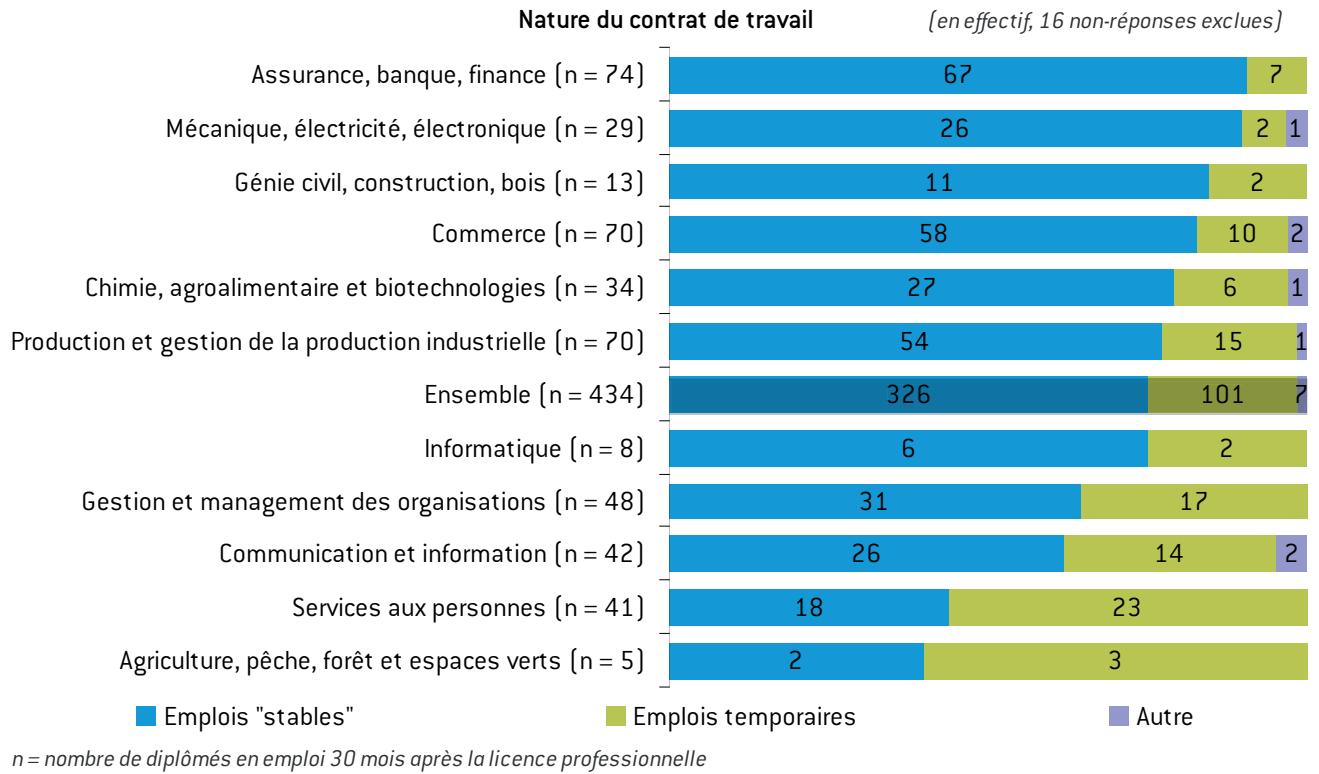
Chez les diplômés ayant choisi l'alternance, le taux d'emploi « stable » est nettement supérieur (88%) à celui des individus issus de la formation initiale « classique » (73%) et des diplômés en reprise d'études (71%).



[15] Sont considérés comme emplois « stables » les emplois en « CDI », les emplois de « Titulaire de la fonction publique » ainsi que les emplois d'« indépendants ».

[16] Sont considérés comme emplois « temporaires » les emplois en « CDD », de « Contractuel de la fonction publique » et les emplois « intérimaires ».

→ On observe d'importantes disparités en fonction des secteurs professionnels.



Dans les 4 domaines suivants, plus de 8 diplômés sur 10 occupent un emploi « stable » :

- « Assurance, Banque, Finance » {91%},
- « Mécanique, Electricité, Electronique » {90%},
- « Génie civil, Construction, Bois » {85% mais concerne seulement 11 individus},
- « Commerce » {83%}.

A l'inverse, les emplois « temporaires » concernent plus de 3 diplômés sur 10 dans les domaines suivants :

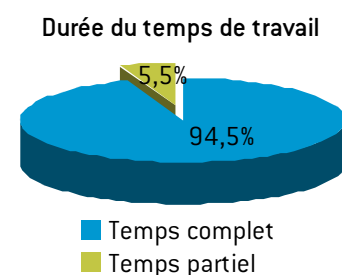
- « Agriculture, pêche, forêt et espaces verts » {60% mais seulement 3 individus concernés},
- « Services aux personnes » {56%},
- « Gestion et management des organisations » {35%},
- « Communication et Information » {33%}.

Alors que sur l'ensemble des Licences professionnelles, les emplois d'indépendants concernent 3% des diplômés, ce type d'emploi est surreprésenté dans le domaine « Communication et Information » {17% mais seulement 7 individus concernés}.

B. DURÉE DU TEMPS DE TRAVAIL

94,5% des diplômés travaillent à **temps complet**.

5,5% ont un contrat à **temps partiel**.



Concernant les emplois à temps partiel, le nombre d'heures médian correspond à 25 heures par semaine. Les emplois à temps partiel se répartissent de la façon suivante :

- Moins de 20 h / semaine : 6 individus,
- De 20 à 29 h / semaine : 11 individus,
- 30 h et plus : 6 individus,
- Non-réponse : 1 individu.

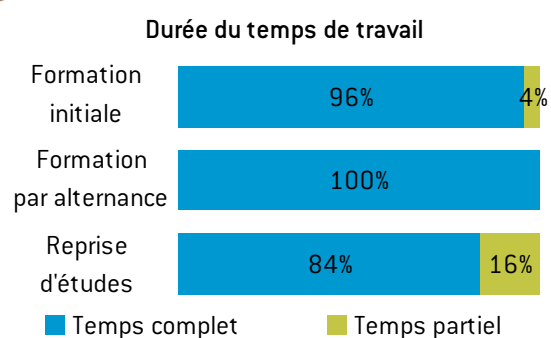
→ La durée du temps de travail diffère selon la variable « sexe ».

En effet, seuls 3% des hommes travaillent à temps partiel. Pour les femmes, ce taux s'élève à 8%.

Les trois-quarts des emplois à temps partiel sont exercés par une femme.

→ Desemplois à temps partiel inexistant chez les diplômés inscrits en alternance.

4% des diplômés inscrits en formation initiale travaillent à temps partiel. Ce taux atteint 16% chez les diplômés en reprise d'études. En revanche, tous les diplômés ayant choisi l'alternance travaillent à temps complet.

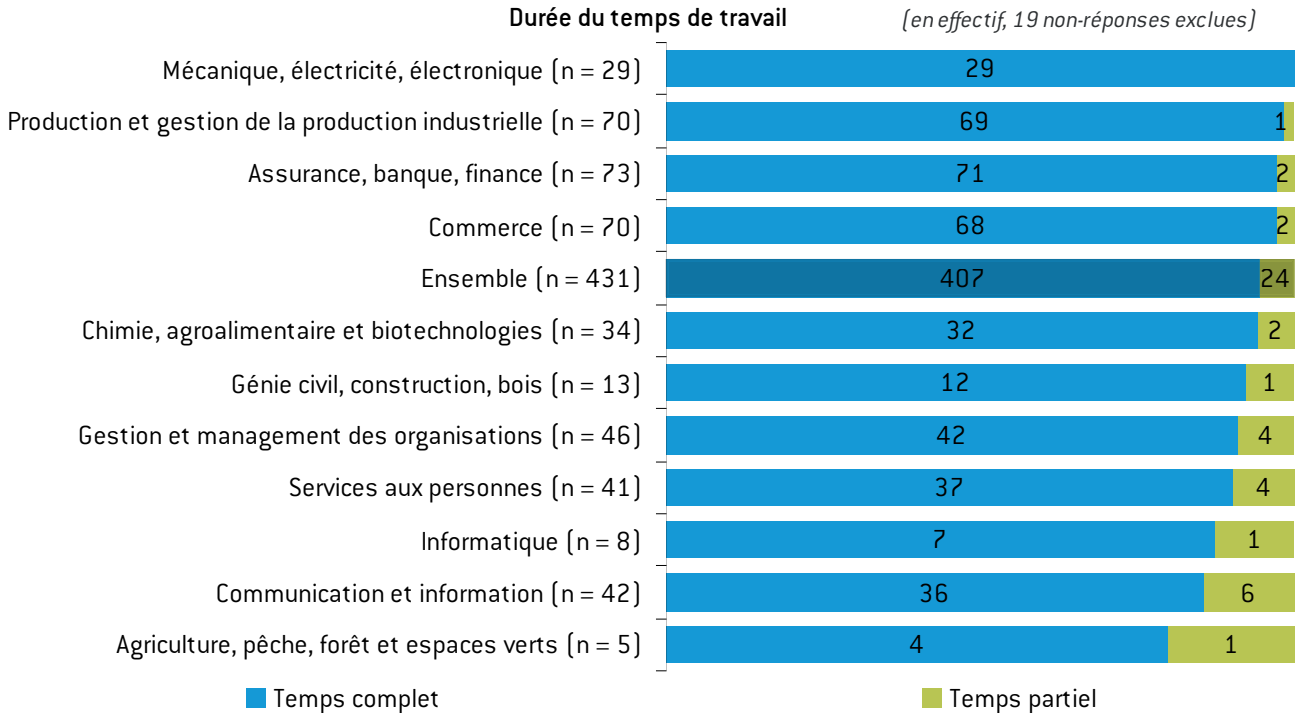


→ La durée du temps de travail varie en fonction des secteurs professionnels.

Plus de 95% des diplômés travaillent à temps complet dans les secteurs « Mécanique, électricité, électronique » (100%), « Production et gestion de la production industrielle » (99%) et « Assurance, banque, finance » (97%).

A l'inverse, le taux d'emploi à temps partiel est supérieur à 10% dans les secteurs suivants :

- « Agriculture, pêche, forêt et espaces verts » (20% mais seulement 1 individus concerné),
- « Communication et Information » (14%),
- « Informatique » (12,5%).



n = nombre de diplômés en emploi 30 mois après la licence professionnelle

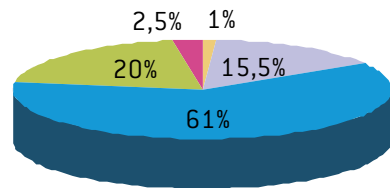
C. CATÉGORIES SOCIOPROFESSIONNELLES (CSP)

61% des diplômés appartiennent à la **CSP « professions intermédiaires »**.

2 diplômés sur 10 sont « employés ».

15,5% accèdent au statut « cadres et professions intellectuelles supérieures ».

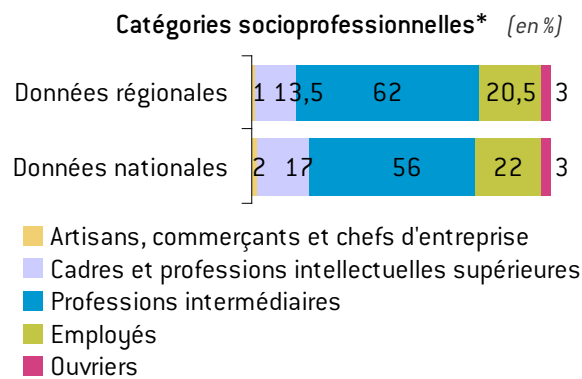
Catégories socioprofessionnelles



- Artisans, commerçants et chefs d'entreprise
- Cadres et professions intellectuelles supérieures
- Professions intermédiaires
- Employés
- Ouvriers

→ On observe quelques disparités par rapport aux résultats nationaux.

Ces écarts se situent essentiellement au niveau des « cadres et professions intellectuelles supérieures » et des « professions intermédiaires ». En effet, les diplômés d'une Licence professionnelle bretonne sont plus nombreux à occuper un emploi de CSP « profession intermédiaire » (62% contre 56% sur le plan national). A l'inverse, les emplois de statut « cadre » sont plus représentés sur le plan national (17% vs. 13,5% pour la région Bretagne).



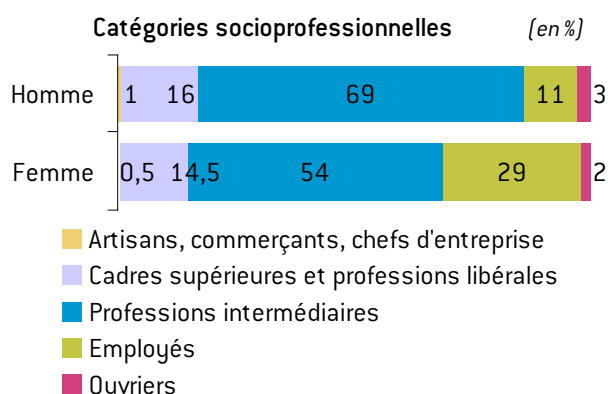
* Concerne uniquement les diplômés n'ayant pas poursuivi d'études après la licence pro.

→ Les différences de statut persistent entre les hommes et les femmes.

Les femmes sont plus nombreuses à occuper un poste d'« employé » (29% contre 11% des hommes). Ainsi, 74% des postes d'« employés » sont occupés par des femmes.

69% des hommes ont le statut « profession intermédiaire » contre 54% des femmes.

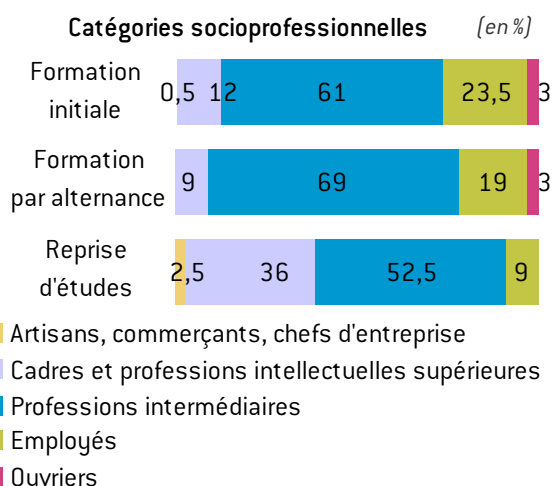
On note peu de différences concernant le statut « cadre » : en effet, 16% des hommes et 14,5% des femmes ont le statut « cadre ».



→ On constate également des différences selon le régime d'inscription en Licence professionnelle.

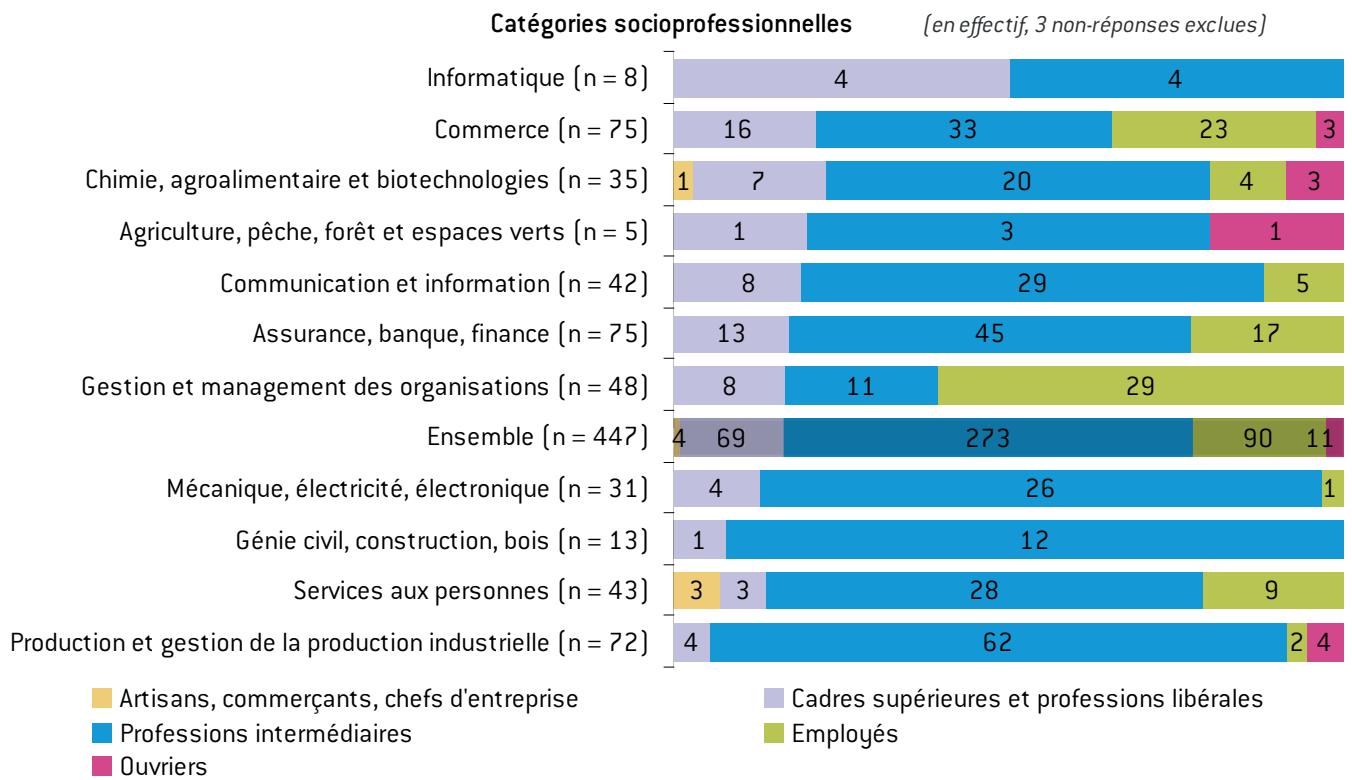
En effet, l'accès au statut « cadre » est nettement plus fréquent chez les individus ayant repris des études (36% contre 12% pour les diplômés de la formation initiale « classique »).

Cela s'explique probablement par le fait que ces derniers ont déjà acquis une expérience professionnelle avant d'entrer en Licence professionnelle. Cette dernière, renforcée par l'obtention de leur diplôme Bac + 3, leur permet d'être recrutés sur des postes de niveau « cadre » plus rapidement que les diplômés issus de la formation initiale.



En revanche, si les conditions d'insertion professionnelle sont globalement plus favorables pour les diplômés ayant choisi l'alternance, ceci ne se vérifie pas au niveau de la CSP de l'emploi. En effet, ces derniers sont seulement 9% à accéder au statut « cadre ». En revanche, ils sont 69% à occuper un emploi de niveau « profession intermédiaire ».

→ On observe de nettes disparités en fonction du secteur professionnel.



n = nombre de diplômés en emploi 30 mois après la licence professionnelle

Le taux d'emploi « cadre » le plus élevé est observé chez les diplômés en « Informatique » (50% mais seulement 4 individus concernés).

Plus de 8 diplômés sur 10 occupent un emploi de « profession intermédiaire » dans les secteurs suivants :

- « Génie civil, Construction, Bois » (92% mais concerne seulement 12 individus),
- « Production et gestion de la production industrielle » (86%),
- « Mécanique, électricité, électronique » (84%).

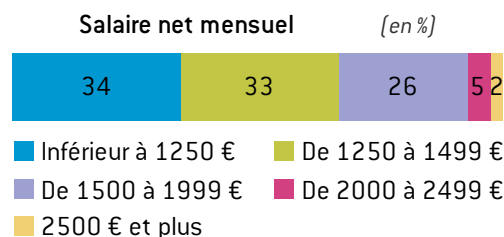
Les emplois de « professions intermédiaires » sont majoritaires à l'exception des domaines « Gestion et management des organisations » (23%) et « Commerce » (44%). Dans ces 2 secteurs, la part des emplois de type « employé » ou « ouvrier » est nettement supérieure à la moyenne (22,5%) :

- « Gestion et management des organisations » (60%),
- « Commerce » (35%).

D. SALAIRE NET MENSUEL

Les informations relatives au salaire net mensuel sont calculées sur la base de la population exerçant un emploi à temps complet au moment de l'enquête.

30 mois après l'obtention de la Licence professionnelle, les diplômés perçoivent un **salaire net mensuel médian de 1350 €**.



→ Des salaires plus faibles chez les diplômés bretons

Pour les diplômés qui n'ont pas poursuivi d'études après la Licence professionnelle, le salaire net mensuel médian s'élève à 1400 € sur le plan national. Pour les diplômés bretons, il atteint 1350 €.

→ Des salaires plus élevés chez les hommes...

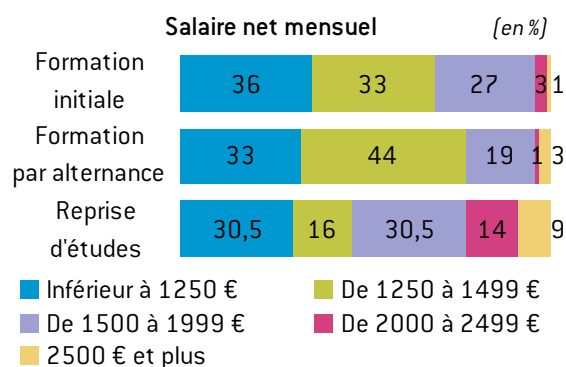
Le salaire net mensuel médian pour les hommes s'élève à 1400 € alors qu'il atteint 1300 € pour les femmes.

→ ...chez les diplômés issus de la formation post-initiale

Pour les répondants issus de la formation initiale « classique », le salaire net mensuel médian atteint 1340 €.

Chez les diplômés ayant opté pour l'alternance, il est de 1300 €.

Chez les individus ayant suivi leur Licence professionnelle dans le cadre d'une reprise d'études, il s'élève à 1500 €.

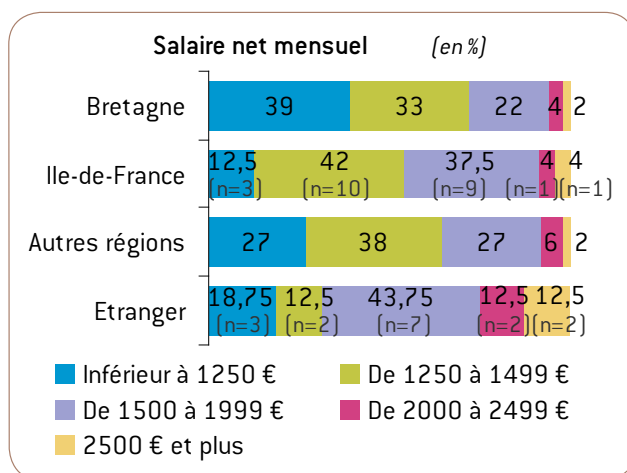


On note donc une différence de salaire de 160 € entre les diplômés inscrits en formation initiale « classique » et ceux issus de la formation post-initiale.

Nous émettons l'hypothèse suivante : cet écart de rémunération en faveur des diplômés ayant repris des études s'explique probablement par le fait que ces derniers avaient déjà acquis une expérience professionnelle avant d'entrer en Licence pro. Ceci peut être un atout pour négocier la rémunération lors de l'entretien de recrutement.

→ ...en Ile-de-France et à l'étranger

Le salaire net mensuel médian s'élève à 1440 € en Ile-de-France. Il atteint 1300 € en Bretagne et 1373 € dans les autres régions. A l'étranger, il s'élève à 1625 €.

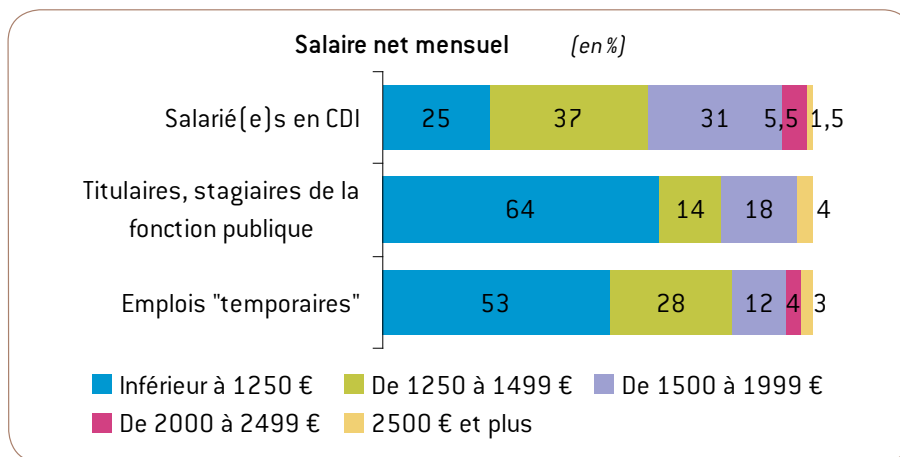


→ ...pour les diplômés en CDI

Le salaire net mensuel médian des diplômés en CDI atteint 1400 €.

Pour ceux en emploi « temporaire », il est de 1200 €.

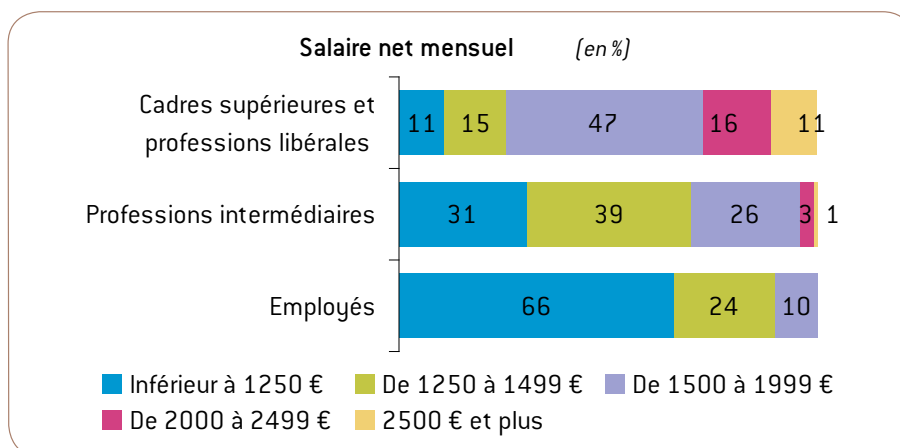
Chez les titulaires et stagiaires de la Fonction publique, il s'élève également à 1200 €.



→ ...pour les diplômés exerçant un emploi de « cadre »

Le salaire net mensuel médian des « cadres » s'élève à 1700 €. Il est de 1350 € pour la CSP « profession intermédiaire ».

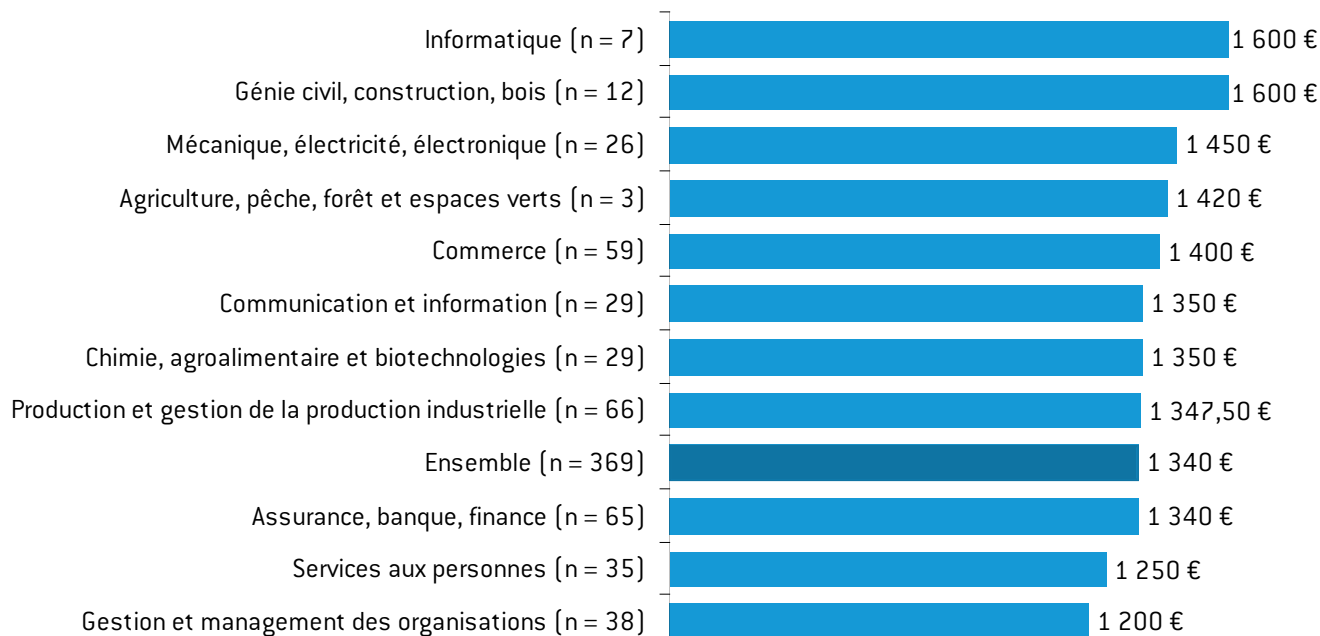
Il atteint seulement 1200 € pour les « employés ».



→ ...pour les diplômés des secteurs « Informatique » et « Génie civil, construction, bois »

La rémunération varie nettement selon le domaine de formation de la Licence professionnelle. La fourchette des salaires nets mensuels médians est étendue, avec un écart de 400 € entre le plus élevé et le plus faible.

Salaire net mensuel médian



n = nombre de diplômés à temps complet et ayant indiqué leur salaire

Les domaines où le salaire net mensuel médian est le plus élevé sont :

- « Génie civil, Construction, Bois » (1600 € mais seulement 12 individus concernés),
- « Informatique » (1600 € mais seulement 7 individus concernés).

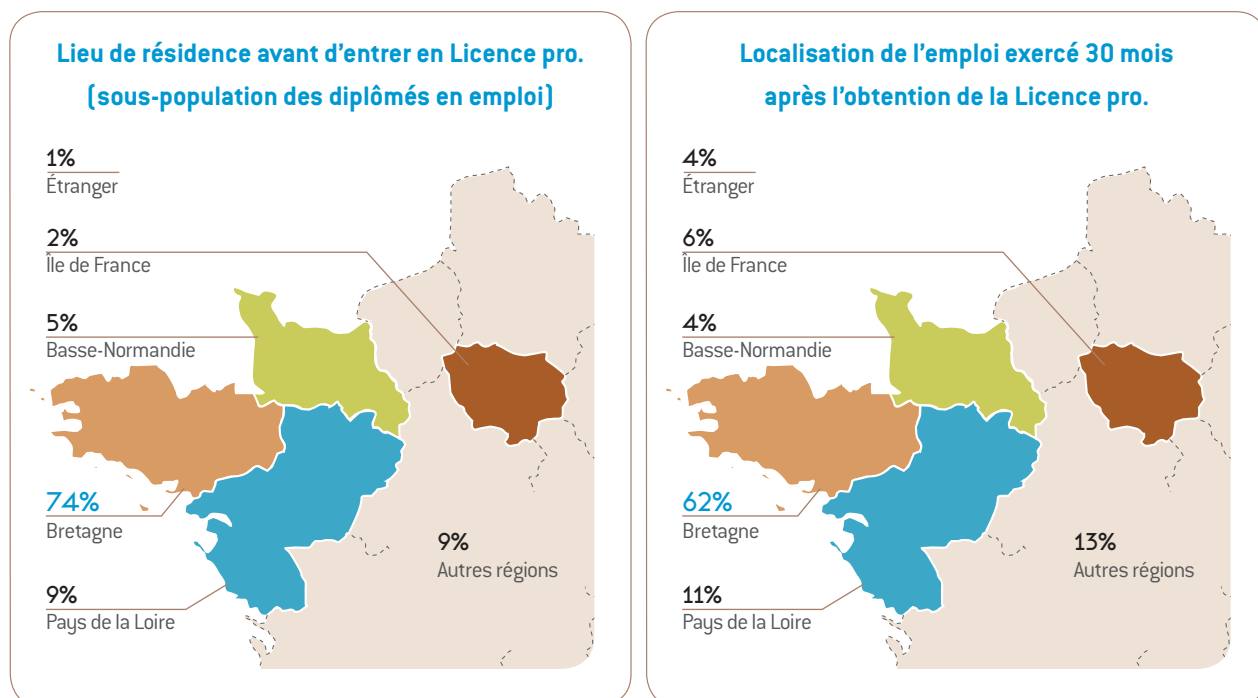
En revanche, le salaire net mensuel médian est inférieur à 1300 € dans les secteurs suivants :

- « Services aux personnes » (1250 €),
- « Gestion et management des organisations » (1200 €).

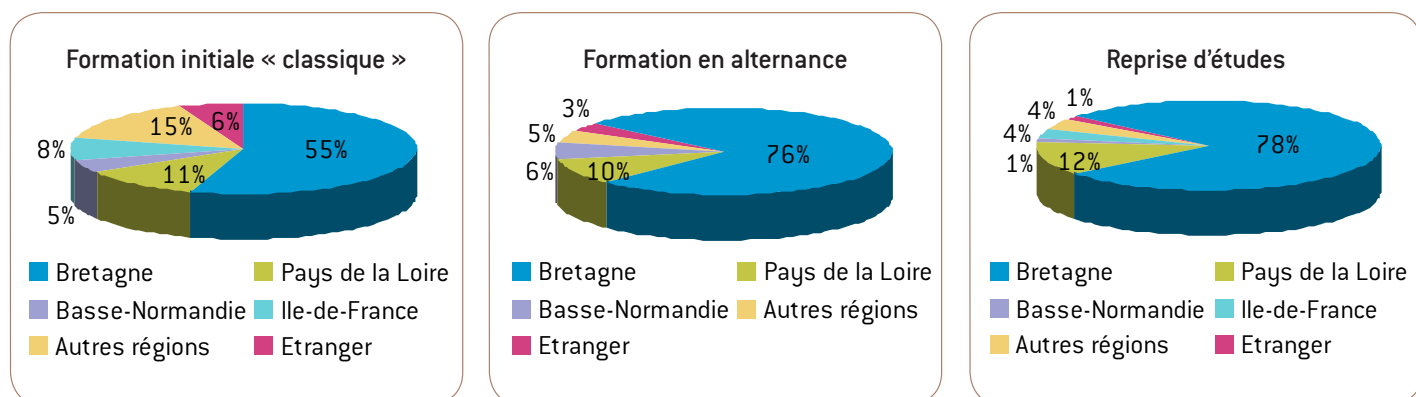
IV // LIEU D'EXERCICE DE L'EMPLOI

A. LOCALISATION DE L'EMPLOI

30 mois après l'obtention de la Licence professionnelle, **plus de 6 diplômés sur 10** (62%) exercent leur **emploi en Bretagne**⁽¹⁷⁾. Si l'on compare ces données avec le lieu de résidence des individus avant d'entrer en Licence professionnelle, on constate que les mobilités se font essentiellement au profit de la région Ile-de-France (solde migratoire : + 4 points) et des autres régions (solde migratoire : + 4 points). En effet, 6% des diplômés travaillent en région parisienne alors qu'ils sont seulement 2% à être originaire d'Ile-de-France.



→ Le lieu d'exercice de l'emploi varie nettement selon le régime d'inscription en Licence professionnelle.



Si la mobilité géographique est relativement importante chez les diplômés issus de la formation initiale (45% d'entre eux travaillent en dehors de la Bretagne), elle est nettement plus faible pour les diplômés ayant repris des études (22%).

[17] Dont 23% en Ile-et-Vilaine, 22% dans le Finistère, 9% dans les Côtes-d'Armor et 8% dans le Morbihan.

Si la mobilité géographique est relativement importante chez les diplômés issus de la formation initiale (45% d'entre eux travaillent en dehors de la Bretagne), elle est nettement plus faible pour les diplômés ayant repris des études (22%).

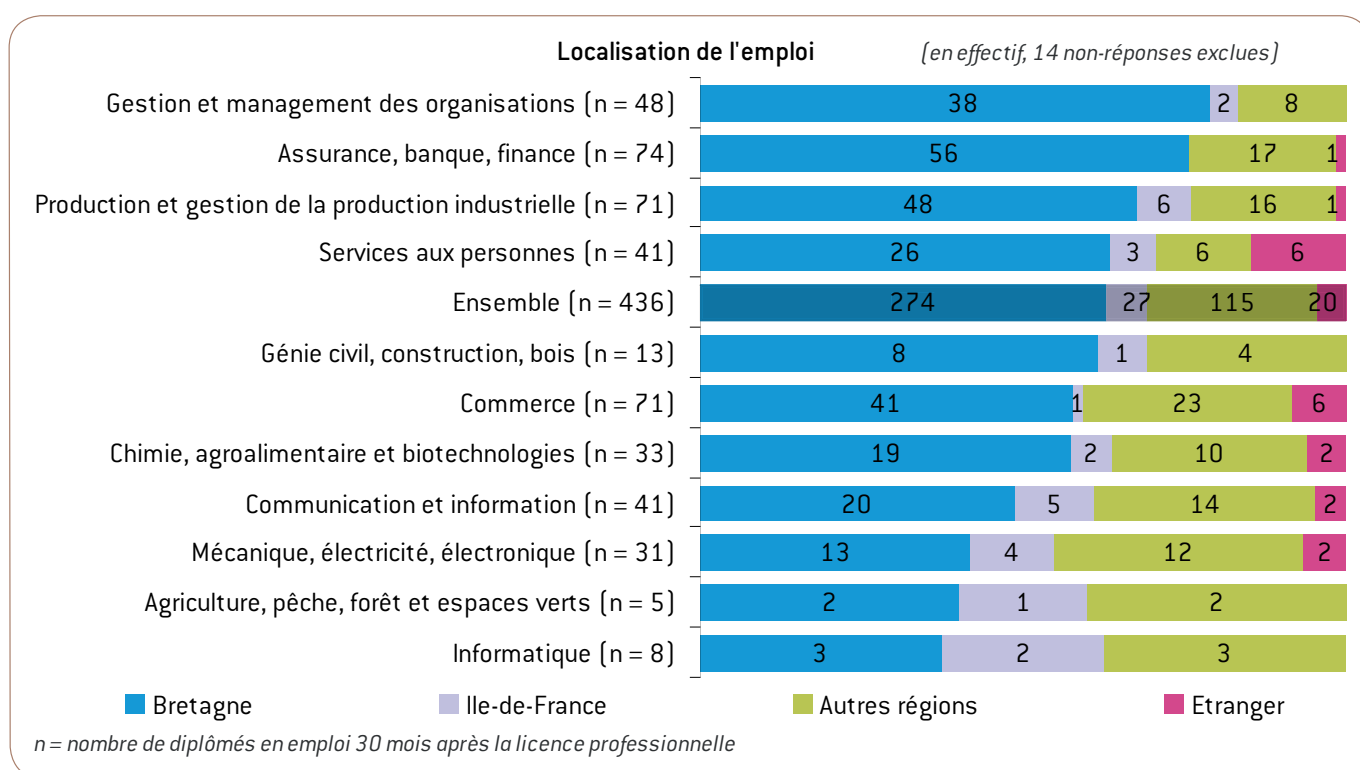
Deux hypothèses peuvent apporter un éclairage concernant cette disparité :

- Les diplômés ayant repris des études sont plus âgés^[18]. Leur vie familiale peut donc constituer un frein à une éventuelle mobilité géographique. Concilier vie professionnelle et vie familiale devient un critère important dans le choix d'un emploi.

- De plus, avant d'entrer en Licence professionnelle, ils avaient déjà acquis une expérience professionnelle qui les a probablement aidés à développer un réseau, leur permettant de trouver rapidement un emploi au niveau local.

Par ailleurs, la mobilité géographique est également plus limitée chez les diplômés inscrits en formation en alternance (24%). Ce phénomène peut s'expliquer par le fait que 28% des diplômés inscrits en alternance et travaillant en Bretagne ont obtenu leur emploi grâce aux contacts pendant la Licence professionnelle (stages, contrats salariés...).

Nous observons également d'importantes disparités selon le secteur de la Licence professionnelle.



Ainsi, dans les domaines suivants, plus de 3 diplômés sur 4 s'insèrent en Bretagne :

- « Gestion et management des organisations » [79%].
- « Assurance, Banque, Finance » [76%]

Les diplômés les plus mobiles sont issus des domaines suivants :

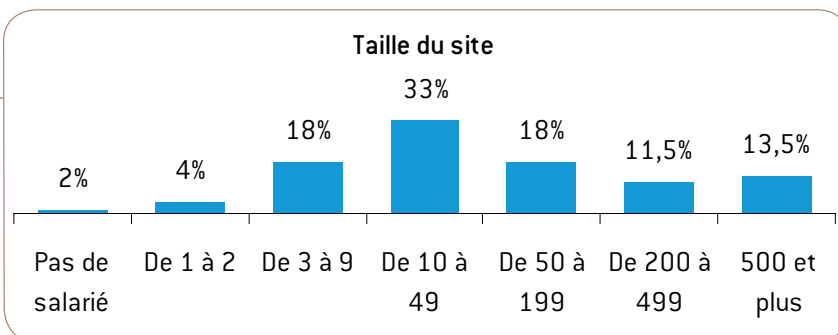
- « Informatique » [62,5% travaillent en dehors de la Bretagne mais seulement 5 individus concernés],
- « Agriculture, pêche, forêt et espaces verts » [60% mais seulement 3 individus concernés],
- « Mécanique, électricité, électronique » [58%],
- « Communication et information » [51%].

Notons également que 15% des diplômés du secteur « Services aux personnes » exercent leur activité professionnelle à l'étranger.

[18] Rappelons que lors de l'obtention de la Licence pro, leur âge médian était de 34 ans..

B. TAILLE DU SITE OÙ L'EMPLOI EST EXERCÉ

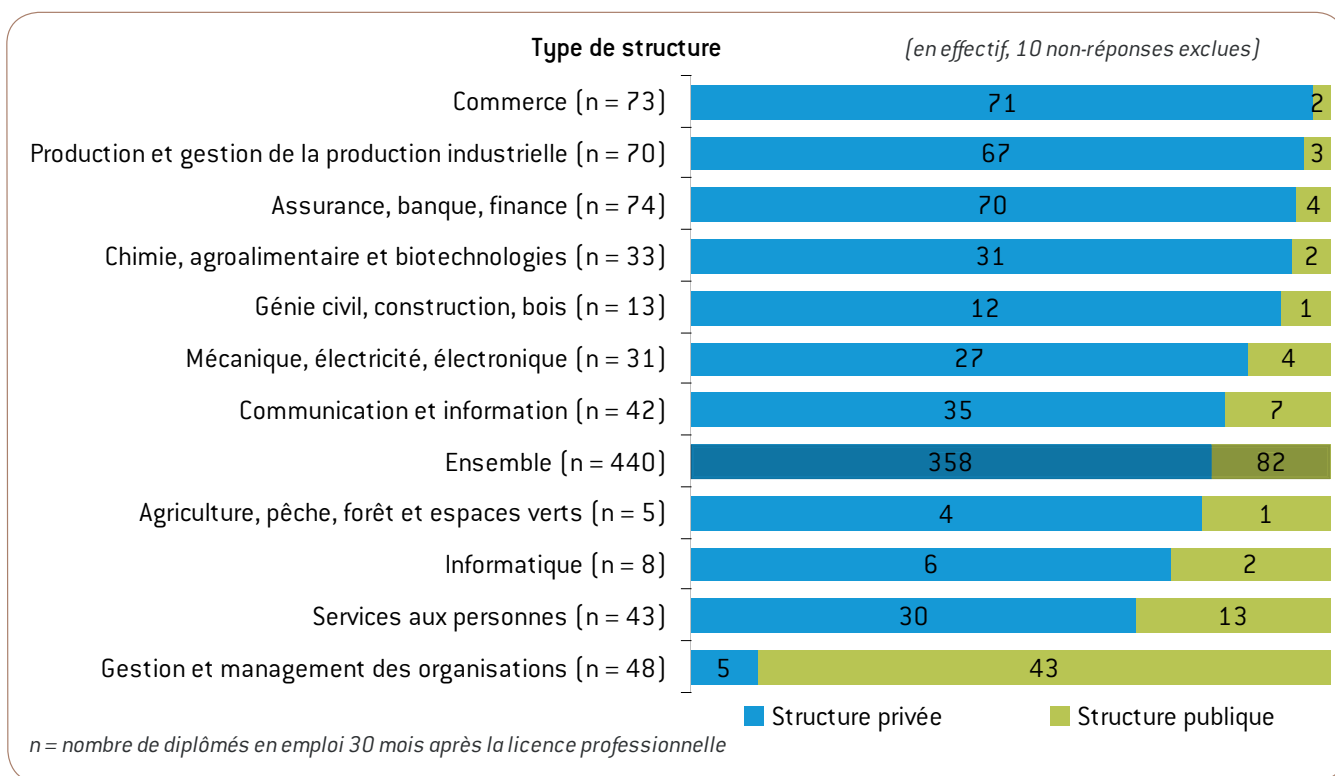
57% des diplômés travaillent sur un site de moins de 50 salariés.
25% travaillent sur un site comprenant 200 salariés et plus.



C. TYPE DE STRUCTURE

81% des diplômés exercent leur activité professionnelle **dans le secteur privé**. 19% travaillent dans le secteur public.

→ On observe des disparités en fonction des secteurs professionnels.



Ainsi, sur l'ensemble des secteurs professionnels, au moins 7 diplômés sur 10 travaillent dans une structure privée, à l'exception du domaine « Gestion et management des organisations ». En effet, les proportions sont inversées dans ce domaine puisque la grande majorité des diplômés (90%) travaillent dans le secteur public.

Le taux de diplômés en emploi dans le privé dépasse les 90% dans les secteurs suivants :

- « Commerce » (97%),
- « Production et gestion de la production industrielle » (96%),
- « Assurance, banque, finance » (95%),
- « Chimie, agroalimentaire et biotechnologies » (94%),
- « Génie civil, construction, bois » (92%).

D. DOMAINE D'ACTIVITÉ DE L'EMPLOYEUR

L'« Industrie manufacturière » emploie 21,2% des diplômés. Il s'agit principalement d'entreprises dans le secteur de l'« Industrie agro-alimentaire » (6,3%), de l'« Industrie automobile et fabrication de matériels de transport » (4,1%) et de la « Métallurgie et travail des métaux » (3,2%).

Nous trouvons ensuite le secteur « Banques, organismes financiers, assurances » (14,2%). Ce sont principalement des établissements bancaires et des organismes financiers (12,2%).

Arrive en 3^{ème} position le domaine de l'« Administration publique » (13,1%), dont 11% pour la Fonction publique territoriale.

Domaines d'activité de l'employeur	
Industrie manufacturière	21,2%
Banques, organismes financiers, assurances	14,2%
Administration publique	13,1%
Marketing, commerce, vente	10,8%
Services aux entreprises	5,6%
Enseignement	5,4%
Bâtiment et travaux publics	3,8%
Informatique	3,6%
Immobilier	3,4%
Edition, imprimerie, reproduction	2,2%
Génie climatique	2%
Hôtels et restaurants	2%
Journalisme	1,6%
Activités culturelles, sportives et de loisir	1,3%
Audiovisuel	1,4%
Médecine, hôpitaux, laboratoire d'analyses	1,4%
Transports	1,4%
Tourisme	1,1%
Action sociale	0,9%
Postes et télécommunications	0,9%
Secteur associatif, ONG	0,9%
Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	0,7%
Recherche	0,7%
Agriculture	0,4%
Total	100%

V // ENCADREMENT D'UNE ÉQUIPE

24% des diplômés ont la **responsabilité d'une équipe**. La taille médiane d'une équipe est de 6 personnes, responsable compris.

Avez-vous la responsabilité d'une équipe ?



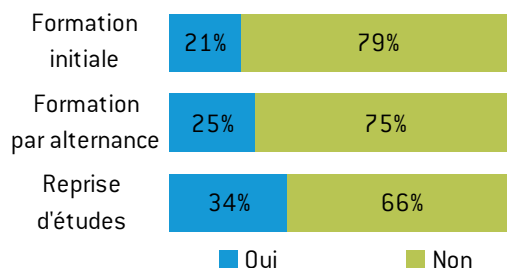
→ Notons que les hommes sont plus nombreux à encadrer une équipe : 28% contre 20,5% pour les femmes.

→ Les diplômés issus de l'alternance se distinguent à nouveau.

En effet, 25% d'entre eux encadrent une équipe contre 21% des diplômés de formation initiale.

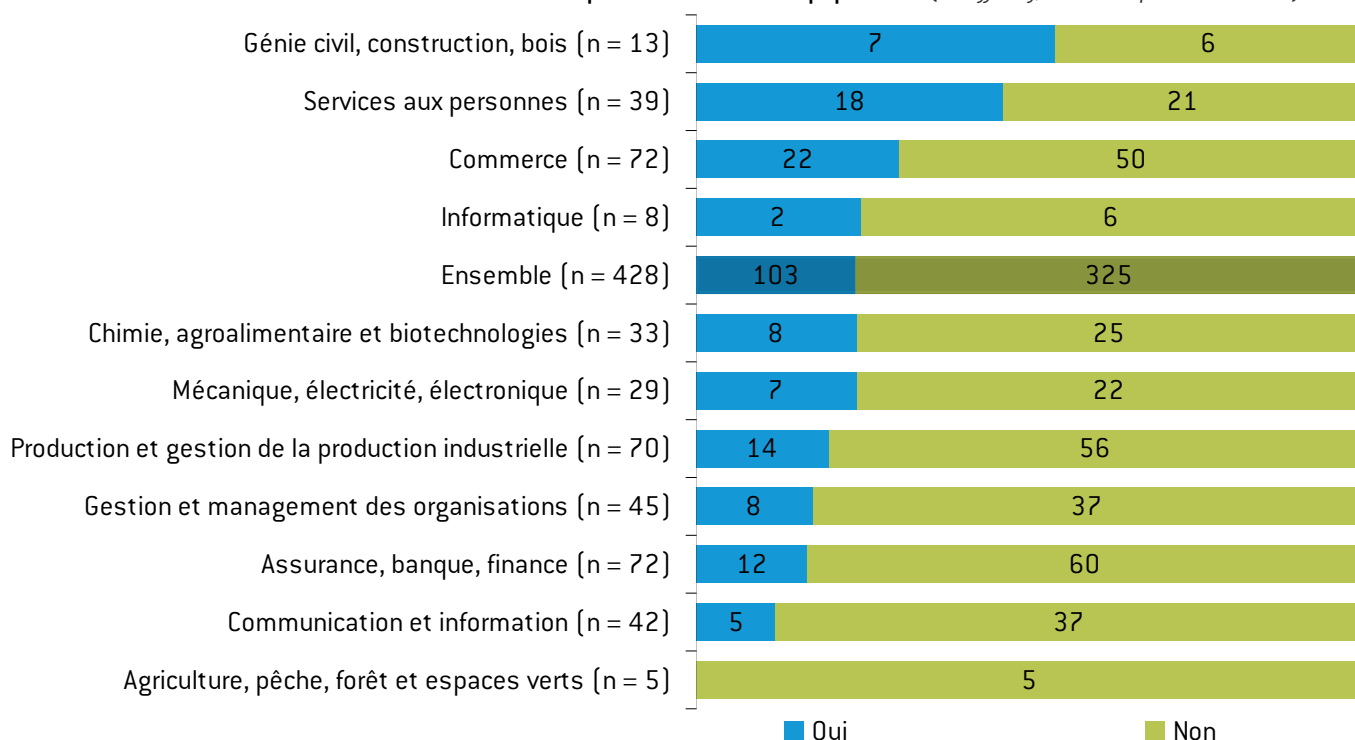
34% des diplômés en reprise d'études ont la responsabilité d'une équipe. Ce taux élevé est certainement le résultat de l'expérience acquise avant d'entrer en Licence professionnelle.

Avez-vous la responsabilité d'une équipe ?



→ D'importantes disparités s'observent en fonction des secteurs professionnels.

Avez-vous la responsabilité d'une équipe ? *(en effectif, 22 non-réponses exclues)*



n = nombre de diplômés en emploi 30 mois après la licence professionnelle

Ainsi, plus de 3 diplômés sur 10 déclarent avoir la responsabilité d'une équipe dans les secteurs suivants :

- « Génie civil, Construction, Bois » [54% mais seulement 7 individus concernés],
- « Services aux personnes » [46%],
- « Commerce » [31%].

En revanche, moins de 20% des diplômés ont la responsabilité d'une équipe dans les secteurs :

- « Agriculture, pêche, forêt et espaces verts » [aucun diplômé n'a la responsabilité d'une équipe mais seulement 5 individus concernés],
- « Communication et information » [12%],
- « Assurance, banque, finance » [17%],
- « Gestion et management des organisations » [18%].

VI // PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

26% des diplômés en activité professionnelle recherchent un emploi.

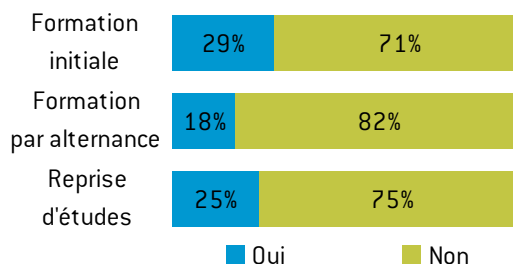
A l'inverse, 74% des diplômés ne recherchent pas d'emploi.

→ Parmi les diplômés ayant interrompu leurs études après la Licence professionnelle, 24% sont à la recherche d'un nouvel emploi. Ce taux atteint 27% sur le plan national.

→ On relève des disparités en fonction du régime d'inscription.

Seuls 18% des diplômés inscrits en alternance recherchent un nouvel emploi. Ce taux s'élève à 29% pour les diplômés issus de la formation initiale « classique ».

Bien qu'en situation de travail, cherchez-vous actuellement un nouvel emploi ?



Les motifs de recherche d'emploi les plus fréquemment évoqués sont :

- Obtenir un emploi stable (22%),
- Percevoir un salaire plus élevé (22%),
- Evoluer professionnellement (responsabilités, statut, compétences...) (21%),
- Raisons géographiques (10%),
- Trouver un emploi en adéquation avec la Licence professionnelle (10%),
- Changer de secteur d'activité (6%)...

→ Les perspectives d'avenir professionnel varient fortement selon les conditions d'exercice de l'emploi.

- Selon le type de contrat de travail :

48% des diplômés en emploi « temporaire » recherchent un nouvel emploi. Ce taux atteint seulement 21% pour les emplois « stables ».

- Selon la durée du temps de travail :

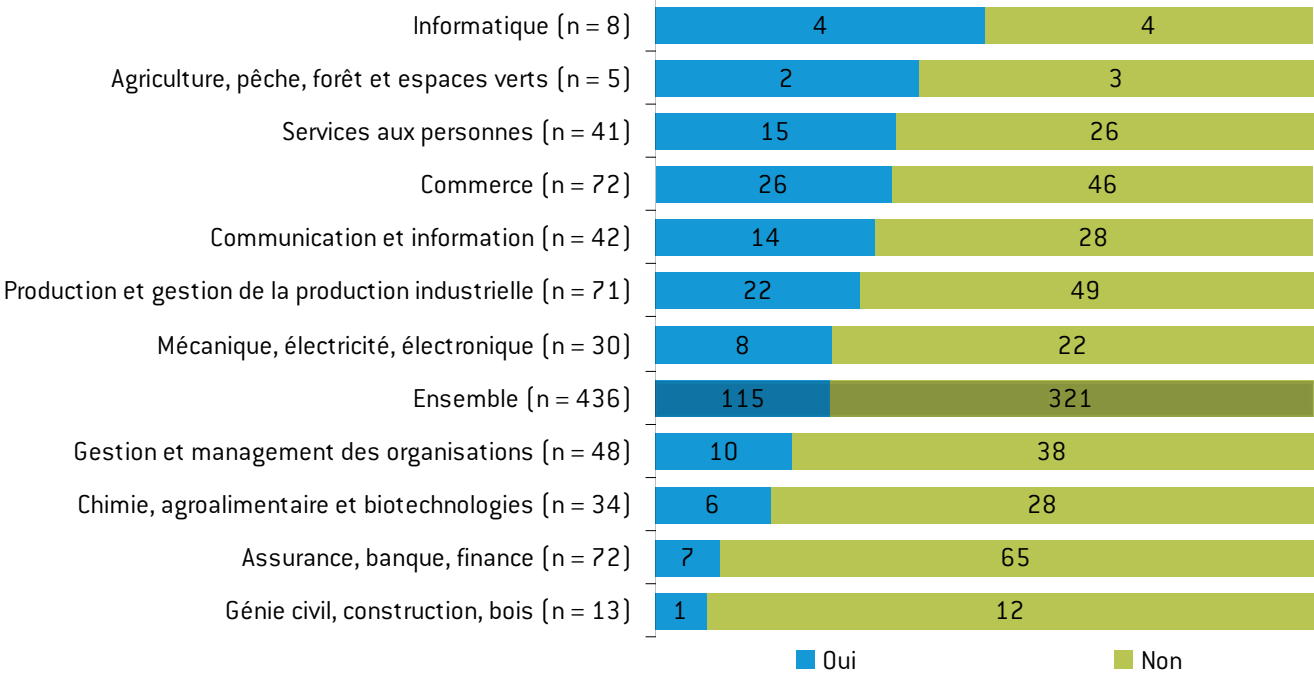
61% des individus travaillant à temps partiel recherchent un nouvel emploi (seulement 25% pour les emplois à temps complet).

- Selon la catégorie socioprofessionnelle de l'emploi :

La recherche d'un nouvel emploi concerne 45,5% des « ouvriers », 37% des « employés ». Ce taux est nettement plus faible chez les « professions intermédiaires » (23%) et les « cadres et professions intellectuelles supérieures » (24%).

→ On observe également de nettes disparités en fonction du secteur professionnel.

Bien qu'en situation de travail, cherchez-vous actuellement un nouvel emploi ? *(en effectif, 14 non-réponses exclues)*



n = nombre de diplômés en emploi 30 mois après la licence professionnelle

Ainsi, dans les secteurs suivants, plus d'un tiers des diplômés recherchent un nouvel emploi :

- « Informatique » [50% mais seulement 4 individus concernés],
- « Agriculture, pêche, forêt et espaces verts » [40% mais seulement 2 individus concernés],
- « Services aux personnes » [37%],
- « Commerce » [36%].

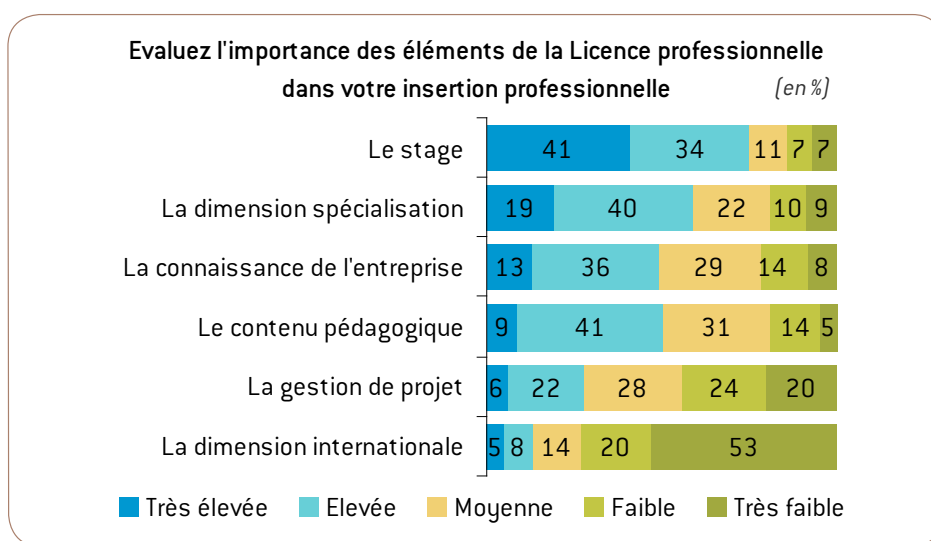
À l'inverse, ce taux atteint seulement 8% dans le secteur « Génie civil, Construction, Bois » et 10% dans le secteur « Banque, Assurance, Finance ».

VII // IMPORTANCE DES ÉLÉMENTS DE LA LICENCE PROFESSIONNELLE DANS L'INSERTION PROFESSIONNELLE

Selon les diplômés, les éléments de la Licence professionnelle les plus importants pour leur insertion sont :

- le stage [75%]⁽¹⁹⁾,
- et la dimension spécialisation [59%].

En revanche, la dimension internationale et la gestion de projet ont joué un rôle plus faible dans l'insertion des diplômés.



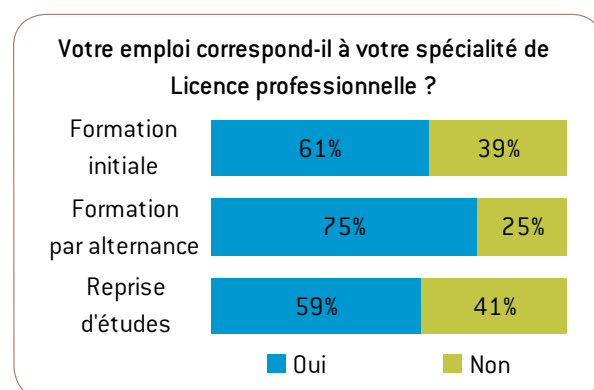
VIII // REGARD SUR L'EMPLOI EXERCÉ

A. ADÉQUATION ENTRE L'EMPLOI EXERCÉ ET LA SPÉCIALITÉ DE LICENCE PROFESSIONNELLE

Pour **63%** des répondants, **l'emploi** exercé est **en adéquation avec la spécialité de Licence professionnelle**.

→ Le taux d'adéquation varie en fonction du régime d'inscription.

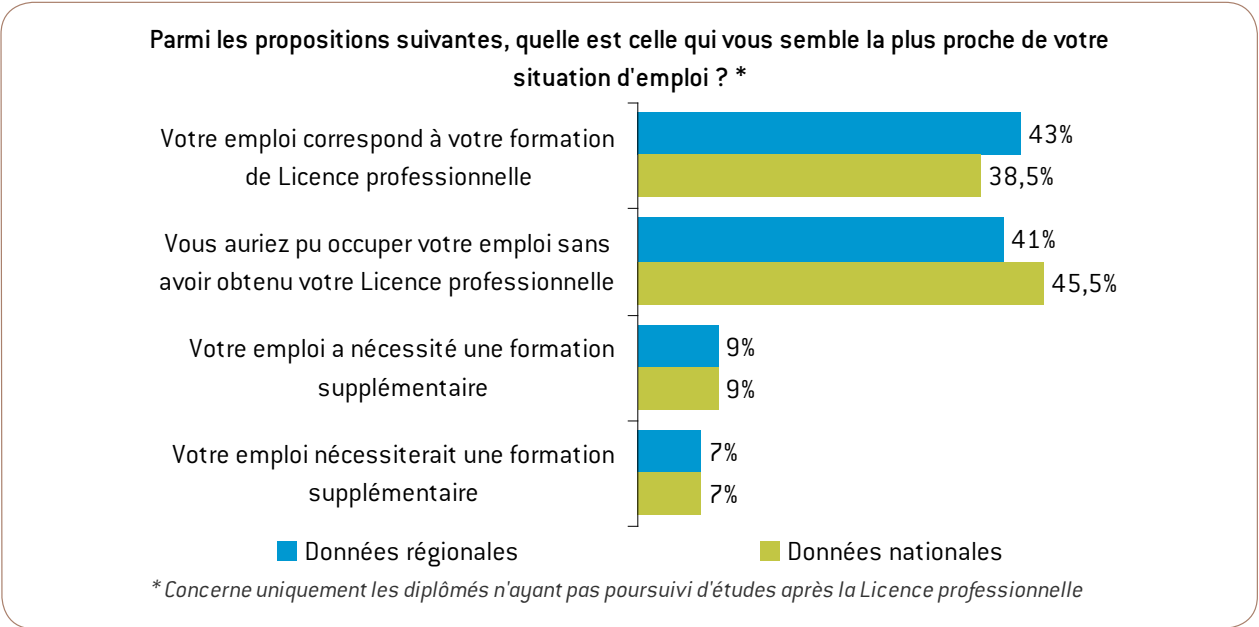
75% des diplômés inscrits en alternance estiment que leur emploi correspond à la spécialité de Licence professionnelle. Ce taux est plus faible chez les diplômés issus de la formation initiale « classique » (61%) et chez ceux en reprise d'études (59%).



[19] 70% des diplômés pensent que le stage de Licence professionnelle a eu une importance élevée à très élevée dans leur insertion professionnelle.

B. LIENS ENTRE LA LICENCE PROFESSIONNELLE ET L'EMPLOI ACTUEL

Pour cette question, les réponses peuvent être biaisées pour les diplômés ayant suivi une formation après la Licence professionnelle. C'est pourquoi les résultats suivants portent uniquement sur le groupe des diplômés n'ayant pas poursuivi d'études après la Licence professionnelle.



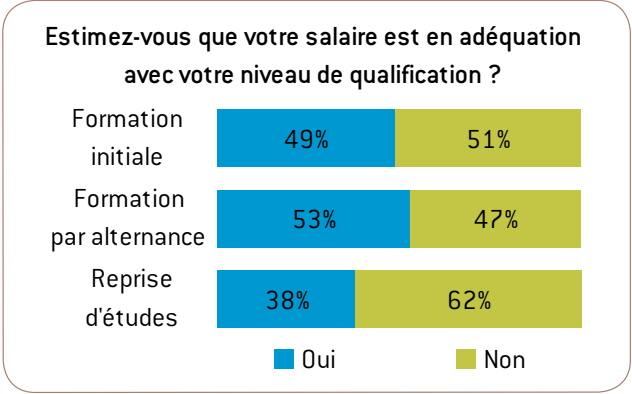
Pour **43%** des répondants, **l'emploi** exercé est **en adéquation avec la formation de Licence professionnelle**.
41% déclarent qu'ils auraient pu occuper leur emploi actuel sans avoir obtenu la Licence professionnelle.
Pour 16%, l'emploi occupé a nécessité ou nécessiterait une formation supplémentaire.
On note peu de disparités avec les résultats nationaux.

C. ADÉQUATION ENTRE LE SALAIRE ET LE NIVEAU DE QUALIFICATION

Plus de la moitié des diplômés en emploi (52%) estiment que leur salaire n'est pas en adéquation avec leur niveau de qualification.

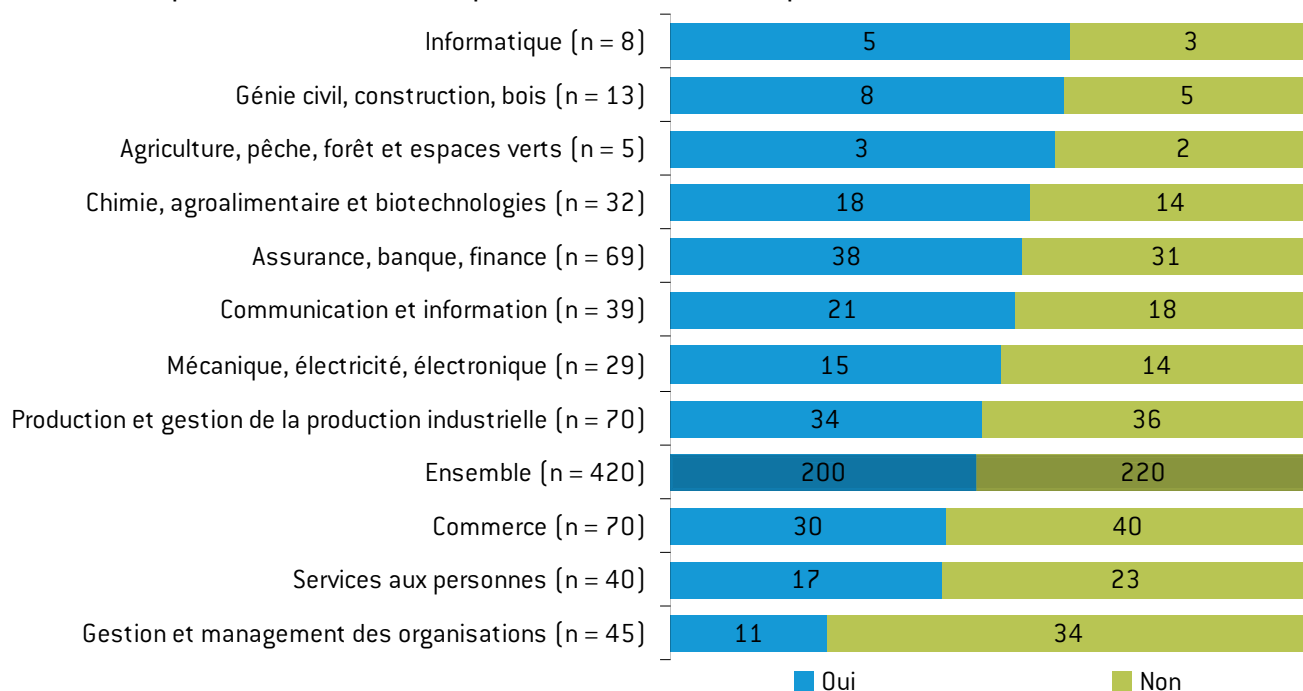
→ On observe des disparités en fonction du régime d'inscription.

53% des diplômés issus d'une formation en alternance estiment que leur salaire est en adéquation avec leur niveau de qualification. En revanche, pour les individus ayant repris des études, ce taux est seulement de 38%.



→ On observe des disparités selon la variable « secteur professionnel de la Licence professionnelle ».

Estimez-vous que votre salaire est en adéquation avec votre niveau de qualification ? (en effectif, 30 non-réponses exclues)



n = nombre de diplômés en emploi 30 mois après la licence professionnelle

Ainsi, seuls 24% des diplômés du secteur « Gestion et management des organisations » estiment que leur salaire est en adéquation avec leur niveau de qualification.

A l'inverse, ce taux est nettement plus élevé dans les secteurs :

- « Informatique » (63% mais seulement 5 individus concernés),
- « Génie civil, construction, bois » (62% mais seulement 8 individus concernés),
- « Agriculture, pêche, forêt et espaces verts » (60% mais seulement 3 individus concernés).

QUELQUES POINTS À RETENIR

Si 54,5% des diplômés occupent au moins leur 2^{ème} emploi 30 mois après l'obtention de la Licence professionnelle, 45,5% exercent toujours leur premier poste. 45% ont accédé à leur 1^{er} emploi en moins de 4 mois^[20].

Concernant les conditions d'exercice de l'emploi occupé au moment de l'enquête, on relève des disparités importantes selon le régime d'inscription en Licence professionnelle.

CONDITIONS D'EMPLOI SELON LE RÉGIME D'INSCRIPTION EN LICENCE PROFESSIONNELLE		
Part des emplois « stables » :		
Formation initiale « classique » 73%	↔	Reprise d'études 71%
Part des emplois à temps complet :		
Formation initiale « classique » 96%	↔	Reprise d'études 84%
Part des emplois de « Cadres et professions intellectuelles supérieures » :		
Formation initiale « classique » 12%	↔	Reprise d'études 36%
Salaire net mensuel médian :		
Formation initiale « classique » 1340 €	↔	Reprise d'études 1500 €
Part des emplois localisés en Bretagne :		
Formation initiale « classique » 55%	↔	Reprise d'études 78%

Les diplômés en reprise d'études en Licence professionnelle bénéficient globalement de meilleures conditions d'insertion par rapport à ceux issus de la formation initiale « classique », tant au niveau de la CSP que du salaire. Ceci est très certainement le résultat de leur expérience professionnelle acquise avant d'entrer en Licence professionnelle.

En revanche, ils sont plus nombreux à travailler à temps partiel (16% contre 4% pour les diplômés de formation initiale « classique »). Or, ils sont plus âgés^[21] et il s'agit majoritairement de femmes^[22]. Nous émettons l'hypothèse selon laquelle ces diplômés sont plus nombreux à travailler à temps partiel afin de mieux gérer leurs contraintes familiales.

D'autre part, la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle peut expliquer en partie leur mobilité géographique moins importante. De plus, l'expérience professionnelle acquise avant leur entrée en Licence professionnelle leur a certainement permis de développer un « réseau », facilitant leur insertion professionnelle sur la région Bretagne.

Notons également que leur taux d'emploi « stable » est légèrement inférieur à celui des diplômés de formation initiale « classique ». Or, dans l'étude sur les diplômés 2004, la répartition était inversée : le taux d'emploi « stable » était en effet plus élevé chez les diplômés en reprise d'études (82% contre 75% pour les diplômés issus de la formation initiale).

Toutefois, il convient de prendre en considération le fait que dans cette étude régionale sur les diplômés 2005, nous ne disposons pas des données concernant les diplômés de Licence professionnelle de l'UBS. Une comparaison avec les diplômés 2004 est donc impossible d'un point de vue méthodologique.

[20] Ce pourcentage est calculé sur la population des diplômés occupant toujours leur 1^{er} emploi et n'ayant pas poursuivi d'études après la Licence professionnelle.

[21] Leur âge médian au moment de l'obtention de la Licence professionnelle était de 34 ans.

[22] 92% des diplômés issus de la formation post-initiale et travaillant à temps partiel sont des femmes. Toutefois, ce pourcentage représente seulement 11 individus.

Chapitre V

LA RECHERCHE
D'EMPLOI

43 diplômés (8%) recherchent un emploi 30 mois après l'obtention de la Licence professionnelle. L'effectif étant réduit, les résultats sont présentés en effectif.

Sur l'ensemble des diplômés en recherche d'emploi, 15 individus (35%) ont poursuivi d'études après la Licence professionnelle.

9 individus ont poursuivi deux années d'études immédiatement après la Licence professionnelle (en 2005-2006 et en 2006-2007).

4 personnes ont poursuivi une année d'études immédiatement après la Licence professionnelle (en 2005-2006).

4 diplômés (7%) ont repris une année d'études en 2006-2007.

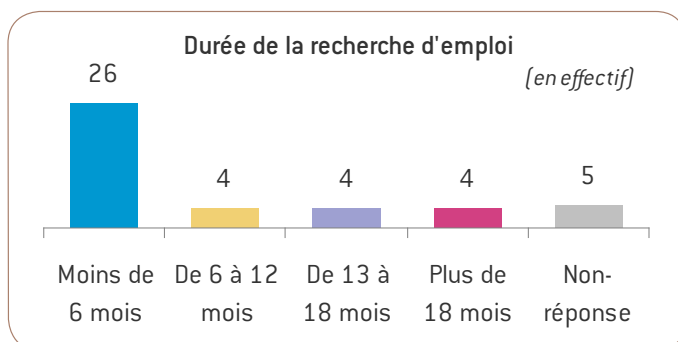
Les diplômés à la recherche d'un emploi ont envoyé en moyenne 48 candidatures (médiane = 35). Ils ont passé en moyenne 4 entretiens (médiane = 3).

I // DURÉE DE LA RECHERCHE D'EMPLOI

26 diplômés sont à la recherche d'un emploi depuis moins de 6 mois (60%).

Pour 4 diplômés (9%), la période de chômage est supérieure à 18 mois.

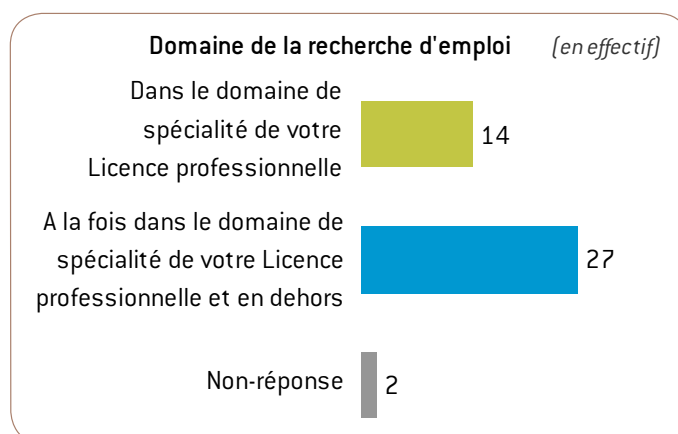
La durée médiane de recherche d'emploi est de 3 mois.



II // DOMAINE DE LA RECHERCHE D'EMPLOI

27 diplômés (63%) recherchent un emploi dans le domaine de spécialité de leur Licence professionnelle et également en dehors de leur domaine.

14 (32,5%) ciblent leurs recherches uniquement dans le domaine de spécialité de leur Licence professionnelle.

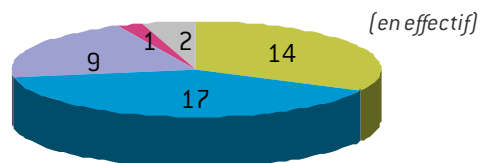


III // LOCALISATION DE LA RECHERCHE D'EMPLOI

17 diplômés (39,5%) délimitent leur zone de recherche à leur région ou département(s) limitrophe(s).

14 diplômés (32,5%) concentrent leurs recherches dans leur département de résidence.

Localisation de la recherche d'emploi

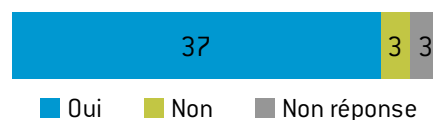


- Dans votre département de résidence
- Dans votre région ou ses départements limitrophes
- Dans la France entière
- A l'étranger
- Non réponse

IV // ORGANISMES D'AIDE À L'EMPLOI

37 diplômés ont eu recours à des organismes d'aide à l'emploi. Les principaux organismes cités sont l'ANPE (36 diplômés) et l'APEC (5 individus), l'APECITA (3 individus) et la Mission locale (2 individus).

Avez-vous eu recours à des organismes d'aide à l'emploi ? (en effectif)



- Oui
- Non
- Non réponse

CONCLUSION

879 diplômés 2005 de Licence professionnelle ont été interrogés sur leur situation 30 mois après l'obtention du diplôme. 545 individus ont répondu à cette enquête, soit un **taux de réponse de 62%**.

La population répondante est composée de **51% de femmes et 49% d'hommes**.

L'âge médian lors de l'obtention de la Licence professionnelle est de 22 ans.

48,5% sont titulaires d'un **Bac général**. La filière Scientifique est la plus représentée avec 24% des diplômés. Elle est suivie par la filière Economique et Sociale (19,5%).

47% sont titulaires d'un Bac Technologique. Il s'agit principalement de diplômés possédant un Bac STI (18%) ou un Bac STT (18%).

Avant d'entrer en Licence professionnelle, **86%** des diplômés étaient titulaires d'un **diplôme professionnalisant** (50% un BTS et 36% un DUT).

83% des diplômés ont suivi leur Licence professionnelle au titre de la **formation initiale** (66% en formation initiale « classique » et 17% en alternance). Leur âge médian à l'obtention du diplôme était de 22 ans.

17% étaient **en situation de reprise d'études** : 12% étaient inscrits en formation continue et 5% en VAE. Leur âge médian lors de l'inscription était de 34 ans.

Le taux de poursuite d'études après la Licence professionnelle est moins élevé chez les diplômés bretons : 22,5% contre 27% sur le plan national.

83% exercent un **emploi 30 mois après** l'obtention du diplôme.

Parmi les diplômés qui n'ont pas poursuivi d'études après la Licence professionnelle, le taux de diplômés en emploi atteint 92%.

45% des diplômés ont trouvé leur **1^{er} emploi dans les 3 mois** qui ont suivi l'obtention de la Licence professionnelle.

L'envoi de candidatures spontanées (19,5%) et les contacts établis pendant la Licence professionnelle (stages, contrats salariés...) (15,5%) sont les principaux moyens d'accès à l'emploi à 30 mois.

Le **taux d'emploi « stable »**⁽²³⁾ atteint **75%**.

94,5% des diplômés travaillent à **temps complet**.

61% des diplômés appartiennent à la **CSP « professions intermédiaires »**. 2 diplômés sur 10 sont « employés ». 15,5% accèdent au statut « cadres et professions intellectuelles supérieures ».

30 mois après l'obtention de la Licence professionnelle, les diplômés perçoivent un **salaire net mensuel médian de 1350 €**.

Plus de 6 diplômés sur 10 (62%) exercent leur **emploi en Bretagne**⁽²⁴⁾.

Les conditions d'insertion professionnelle varient selon les variables suivantes : « Sexe »⁽²⁵⁾ et « Secteur professionnel de la Licence pro. » :

- Les hommes bénéficient de meilleures conditions d'insertion que les femmes tant au niveau du type de contrat, du temps de travail, de la CSP et du salaire. Ainsi, les hommes perçoivent un salaire net mensuel médian de 1400 €. Celui des femmes atteint seulement 1300 €.

- Les diplômés des secteurs « Génie civil, Construction, Bois », « Informatique » et « Mécanique, électricité, électronique » bénéficient de conditions d'insertion très satisfaisantes. Leur salaire net mensuel médian atteint au moins 1450 €.

En revanche, les diplômés ayant suivi une Licence professionnelle dans les domaines « Gestion et management des organisations », « Services aux personnes » et « Assurance, banque, finance » connaissent une insertion professionnelle moins favorable, qu'il s'agisse du salaire ou de la catégorie socioprofessionnelle.

[23] Sont considérés comme emplois « stables » les emplois en « CDI », les emplois de « Titulaire de la fonction publique » ainsi que les emplois d'« indépendants ».

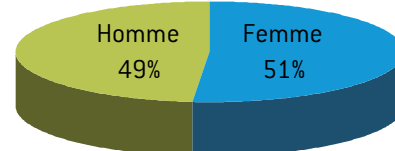
[24] Dont 23% en Ile-et-Vilaine, 22% dans le Finistère, 9% dans les Côtes-d'Armor et 8% dans le Morbihan.

[25] Pour plus de détails, consulter le Zoom concernant la variable « Sexe ».

ZOOM SUR LA VARIABLE « SEXE »

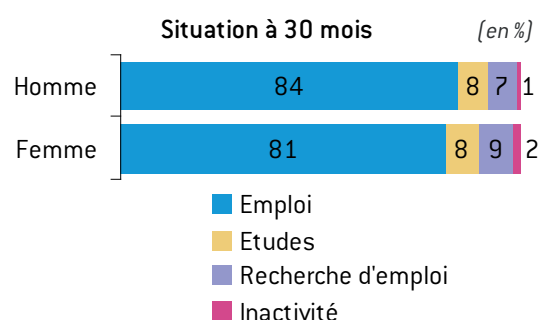
Nous avons examiné les différents items de cette étude en les croisant avec la variable « sexe » afin de rendre compte des éventuelles disparités concernant les conditions d'insertion des hommes et des femmes.

On relève une légère majorité de femmes : 51% de femmes pour 49% d'hommes.



SITUATION À 30 MOIS

30 mois après l'obtention de la Licence professionnelle, 84% des hommes exercent un emploi contre 81% des femmes.



TAUX DE CHÔMAGE À 30 MOIS

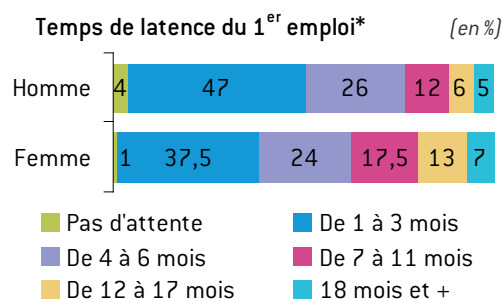
Il est plus élevé chez les femmes : 10% contre 7,5% chez les hommes.

LES POURSUITES D'ÉTUDES APRÈS LA LICENCE PROFESSIONNELLE

Le taux de poursuite d'études est plus élevé chez les femmes (24% contre 21% pour les hommes).

DURÉE DE RECHERCHE DU 1^{ER} EMPLOI

La durée de recherche du 1^{er} emploi varie selon la variable « sexe ». Toutefois, les hommes sont plus nombreux à accéder à leur 1^{er} emploi dans les 3 mois qui suivent l'obtention de la Licence professionnelle (51% contre 38,5% des femmes). De même, 11% des hommes ont mis au moins un an pour trouver leur 1^{er} emploi. Ce taux atteint 20% chez les femmes.

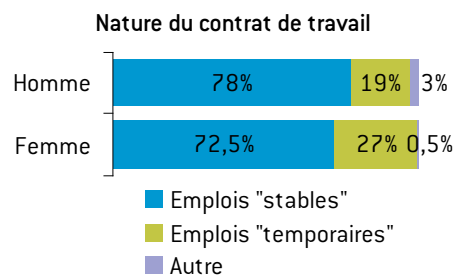


* Pour ceux qui exercent toujours leur 1^{er} emploi et qui n'ont pas poursuivi d'études

CONTRAT DE TRAVAIL

Des disparités existent au niveau du contrat de travail selon la variable « sexe ».

En effet, la part des emplois « temporaires » est plus élevée chez les femmes : 27% contre 19% chez les hommes.



DURÉE DU TEMPS DE TRAVAIL

La durée du temps de travail diffère selon la variable « sexe ».

En effet, seuls 3% des hommes travaillent à temps partiel. Pour les femmes, ce taux s'élève à 8%.

Les trois-quarts des emplois à temps partiel sont exercés par une femme.

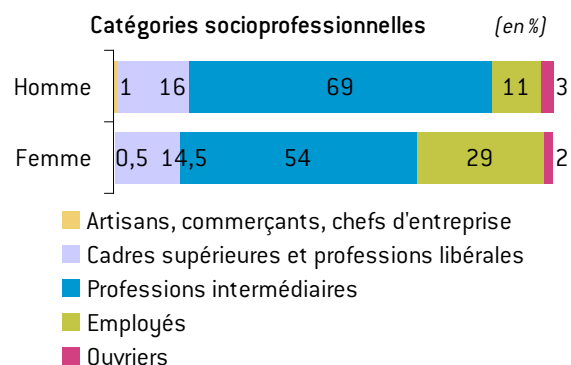
CATÉGORIES SOCIOPROFESSIONNELLES

Les différences de statut persistent entre les hommes et les femmes.

Les femmes sont plus nombreuses à occuper un poste d'« employé » (29% contre 11% des hommes). Ainsi, 74% des postes « d'employés » sont occupés par des femmes.

69% des hommes ont le statut « profession intermédiaire » contre 54% des femmes.

On note peu de différences concernant le statut « cadre » : en effet, 16% des hommes et 14,5% des femmes ont le statut « cadre ».

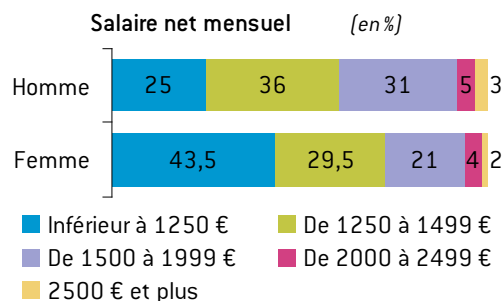


SALAIRE NET MENSUEL

Les informations concernant le salaire net mensuel sont calculées sur la base des emplois à temps complet.

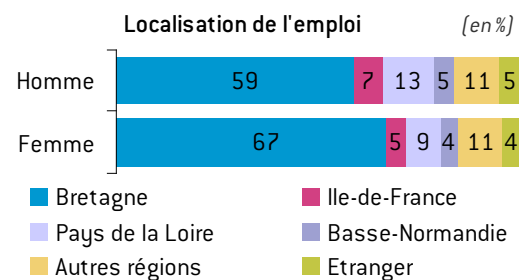
Les inégalités salariales perdurent selon la variable « sexe ». 61% des hommes perçoivent un salaire net mensuel inférieur à 1500 € contre 73% des femmes.

Le salaire net mensuel médian pour les hommes s'élève à 1400 € alors qu'il atteint 1300 € pour les femmes.



LOCALISATION DE L'EMPLOI

Les femmes sont plus nombreuses à travailler en Bretagne : 67% contre 59% pour les hommes.



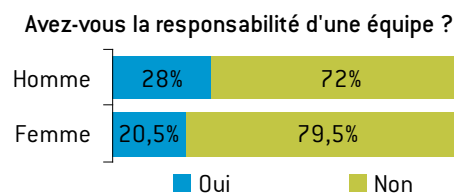
DOMAINE D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DE L'EMPLOYEUR

Les femmes sont surreprésentées dans les secteurs d'activité suivants : « Administration publique » (19%), « Banques, organismes financiers, assurances » (18%), « Industrie manufacturière » (13%) et « Marketing, commerce, vente » (11%).

Quant aux hommes, ils travaillent davantage dans les domaines suivants : « Industrie manufacturière » (29,5%), « Banque, organismes financiers, assurances » (11%), « Marketing, commerce, vente » (10%) et « Bâtiment et travaux publics » (8%).

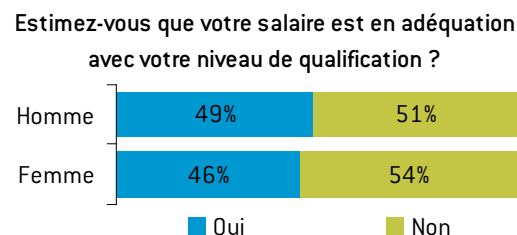
RESPONSABILITÉ D'UNE ÉQUIPE

Les hommes sont plus nombreux à encadrer une équipe : 28% contre 20,5% des femmes.



ADÉQUATION ENTRE LE SALAIRE ET LE NIVEAU DE QUALIFICATION

On observe peu de disparités concernant cet item. Ainsi, 49% des hommes et 46% des femmes estiment que leur salaire est en adéquation avec leur niveau de qualification.



EN CONCLUSION...

30 mois après l'obtention de la Licence professionnelle, les hommes bénéficient de meilleures conditions d'insertion que les femmes :

- en effet, ils sont plus nombreux à occuper un emploi « stable » (78% contre 72,5% pour les femmes).
- seuls 3% travaillent à temps partiel (8% pour les femmes).
- 11% occupent un poste d'« employé » (contre 29% des femmes).
- leur salaire net mensuel médian est supérieur de 100 € à celui des femmes.

ANNEXE 1 //

SCHÉMA RELATIF AUX POURSUITES D'ÉTUDES



Légende :

■ Études l'année indiquée

■ Pas d'études l'année indiquée

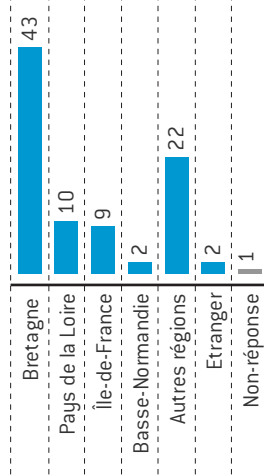
ANNEXE 2 // LES TYPES D'ÉTUDES POURSUIVIES APRÈS LA LICENCE PROFESSIONNELLE

Études poursuivies en 2005-2006 (N+1)

89 individus

- Master 1 (Maîtrise) 41
- Autres formations 13
- L3 (Licence générale) 9
- Ecole d'ingénieur 8
- Autre Licence professionnelle 6
- Ecole de commerce 5
- IUFM 3
- L2 (DEUG2) 2
- Diplôme Universitaire d'Enseignement Technologique International (DUETI) 1
- DECF 1

LOCALISATION DES ÉTUDES EN 2005-2006 (en effectif)

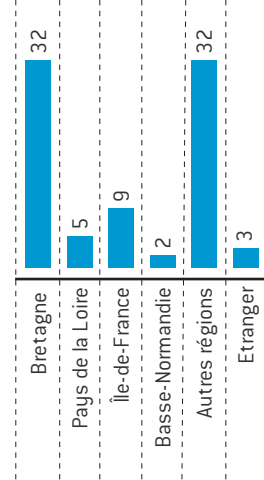


Études poursuivies en 2006-2007 (N+2)

83 individus

- Master 2 professionnel (DESS) 25
- Autres formations 19
- Master 1 (Maîtrise) 14
- Ecole d'ingénieur 9
- IUFM 5
- Ecole de commerce 4
- Autre Licence professionnelle 2
- Master 2 recherche (DEA) 2
- L3 (Licence générale) 1
- DU 1
- DECF 1

LOCALISATION DES ÉTUDES EN 2006-2007 (en effectif)

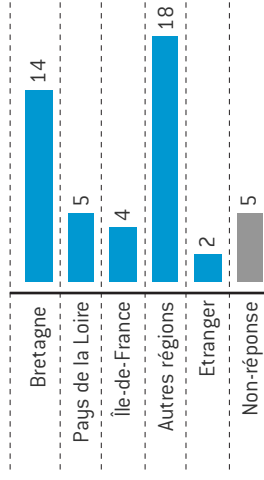


Études poursuivies en 2007-2008 (N+3)

48 individus

- Master 2 professionnel (DESS) 10
- Ecole d'ingénieur 8
- Autres formations 7
- IUFM 4
- Doctorat 3
- L3 (Licence générale) 3
- Ecoles spécialisées 3
- Ecole de commerce 2
- Master 1 (Maîtrise) 2
- Diplômes d'État (Educateur spécialisé, ambulancier) 2
- Master 2 recherche (DEA) 1
- Autre Licence professionnelle 1
- DU 1
- Non réponse 1

LOCALISATION DES ÉTUDES EN 2007-2008 (en effectif)



GLOSSAIRE

Formation initiale : Elle correspond à l'ensemble des connaissances acquises, en principe avant l'entrée dans la vie active, en tant qu'élève, étudiant ou apprenti. La formation initiale constitue la première étape d'un processus de formation/emploi qui va se dérouler tout au long de la vie de l'étudiant.

Formation continue ou formation post-initiale : Au-delà de la formation initiale, elle permet aux personnes entrées dans la vie active de continuer à se former tout au long de leur carrière professionnelle.

VAE : Validation des acquis de l'expérience.

Secteur professionnel : les 38 licences professionnelles ont été classées en 11 secteurs professionnels.

Médiane : La médiane est la valeur centrale qui partage l'échantillon en 2 groupes de même effectif : 50% au dessus et 50% en dessous. Si le salaire net mensuel médian est de 1600 €, cela signifie que 50% gagnent moins de 1600 € et 50% gagnent plus de 1600 €.

Population active : nombre de personnes en emploi + nombre de personnes à la recherche d'un emploi.

Taux de chômage : nombre de personnes à la recherche d'un emploi / (nombre de personnes en emploi + nombre de personnes à la recherche d'un emploi) * 100.

ANPE : Agence Nationale Pour l'Emploi, nouvellement Pôle emploi.

APEC : Association Pour l'Emploi des Cadres.

CSP : Catégorie socioprofessionnelles.

CDI : Contrat à Durée Indéterminée.

CDD : Contrat à Durée Déterminée.

Emploi « stable » : sont considérés comme emplois « stables » les emplois en « CDI », les emplois de « Titulaire de la fonction publique » ainsi que les emplois d'« indépendants ».

Emploi « temporaire » : sont considérés comme emplois « temporaires » les emplois en « CDD », de « Contractuel de la fonction publique » et les emplois « intérimaires ».

LMD : La réforme LMD (pour « Licence Master Doctorat ») désigne l'application au système français d'enseignement supérieur de la construction de l'Espace européen de l'enseignement supérieur. En France, le cursus universitaire français s'articule autour de trois grades : la Licence, le Master et le Doctorat.

DUT : Diplôme Universitaire Technologique.

BTS : Brevet De Technicien Supérieur.

DEUG : Diplôme D'études Universitaires Générales.

DU : Diplôme d'Université.

DNAP : Diplôme National d'Arts Plastiques.

IUFM : Institut Universitaire de Formation des Maîtres.

DECF : Diplôme d'Etudes Comptables et Financières.

DEA : Diplôme d'Etudes Approfondies.

DESS : Diplôme d'Etudes Supérieures Spécialisées.